

COMMERCE

**Les masques  
peuvent être vendus  
sans autorisation**

P2

PRIX DES MARCHANDISES

**Baisse à l'exportation,  
hausse à l'importation  
au 1er semestre 2020**

P2

PRODUITS ALIMENTAIRES

**Hausse des prix  
mondiaux pour  
le 5è mois consécutif**

P5

DES DIZAINES D'INCENDIES DANS PLUSIEURS WILAYAS DU PAYS

## Djerad n'écarte pas l'acte criminel

P3



GOVERNEMENT  
DU JAPON

**Pr. Nasreddine  
Berrached décoré  
de l'Ordre du Soleil  
Levant**

Le professeur Nasreddine Berrached de l'Université des sciences et de la technologie d'Oran "Mohamed-Boudiaf" (USTO-MB) s'est vu décerner l'Ordre du Soleil Levant, Rayons d'Or au nom du gouvernement du Japon pour sa contribution à la promotion des échanges scientifiques entre les communautés scientifiques des deux pays, a-t-on appris hier du porte-parole de l'USTO. L'annonce a été faite par l'ambassade du Japon en Algérie qui avait souligné que "suite au décret du 3 novembre, Pr. Nasreddine Berrached s'est vu décerner l'Ordre du "Soleil Levant, Rayons d'Or" en sautoir par le Gouvernement japonais lors de l'octroi automnal de décorations de l'année 2020". "M. Berrached a contribué largement à la promotion des échanges scientifiques et à la compréhension mutuelle entre le Japon et l'Algérie", a-t-on souligné dans un communiqué de l'ambassade du Japon en Algérie, faisant savoir qu'une cérémonie de remise de cette distinction sera organisée "très prochainement".

P4

NOUVEAUX  
BOURSIERS  
ALGÉRIENS EN ESPAGNE

**Un vol spécial  
le 14 novembre**

Les nouveaux boursiers algériens, retenus pour étudier en Espagne au titre de l'année académique 2020-2021, sont informés qu'un vol spécial est programmé le samedi 14 novembre 2020 à 10h00, indique hier un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS). A ce titre, les concernés sont conviés à se présenter au ministère, le mardi 10 novembre 2020 à 09h00, pour accomplir les formalités de départs, à savoir le retrait des documents de départ et l'accomplissement des formalités de change, le jour même, ainsi que l'organisation, le lendemain mercredi, par le MESRS du test PCR, précise la même source.

P2

Régions

OUARGLA  
**khobz El-Mella, une  
tradition culinaire  
bien ancrée chez  
les nomades**

P9

M'SILA  
**Réception avant fin  
2020 de 7 groupes  
scolaires**

P8

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

**581 nouveaux cas, 273 guérisons et 12 décès**

P3

PRÉSIDENTIELLE AMÉRICAINE

**Les médias annoncent  
Joe Biden président  
des Etats-Unis**

P24



Sport

FOOT/ CAN 2021  
(QUALIFICATION/  
3E ET 4E JOURNÉES)

**Les prochains  
matchs à huis clos**

P13



Brèves

COMMERCE

Les masques peuvent être vendus sans autorisation

Les masques de protection peuvent être vendus dans les espaces commerciaux sans aucune autorisation préalable des services du ministère du Commerce pour permettre aux citoyens de se procurer plus facilement cet équipement de protection contre le coronavirus, indique hier un communiqué du ministère. "Le ministère du Commerce porte à la connaissance de l'ensemble des commerçants, quelles que soient leurs activités, que les masques de protection peuvent être vendus dans leurs espaces commerciaux ainsi qu'en grandes surfaces sans aucune autorisation préalable des services du ministère", précise le communiqué publié sur la page Facebook du ministère. Cette mesure, qui s'inscrit dans le cadre des efforts du Gouvernement dans la lutte contre l'épidémie de Covid-19, vise à assurer la disponibilité de cet équipement de protection individuelle pour permettre aux citoyens de se le procurer plus facilement et alléger la pression sur les pharmaciens, selon la même source. L'Algérie, comme plusieurs pays dans le monde, enregistre de nouveaux cas de Covid-19. Vendredi, 631 nouveaux cas confirmés de coronavirus et 13 décès ont été enregistrés. Lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar, a affirmé que la situation épidémiologique actuelle exigeait de tout citoyen davantage de vigilance et le respect des gestes barrières et de la distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

R.N

AVANT LEUR VOYAGE EN FRANCE

Test obligatoire pour tous les Algériens

À compter du 11 novembre, les voyageurs en provenance d'Algérie et se rendant en France, quelle que soit leur nationalité ou leur statut, devront présenter avant l'embarquement un test ou examen biologique de dépistage virologique négatif à l'indiqué hier le Consulat général de France à Alger dans un communiqué. Le test doit être « réalisé moins de 72 heures avant le vol ou la traversée » a précisé la même source. En effet, actuellement le test est obligatoire soit au départ d'Algérie ou bien à l'arrivée en France, mais dorénavant, les voyageurs autorisés à voyager en France devront avoir le test négatif à la Covid-19 avant leur embarquement vers la France. Par ailleurs, il est appelé que « les frontières extérieures de l'Espace Schengen sont fermées, sauf exemptions et dérogations ».

R.N

PRIX DES MARCHANDISES

Baisse à l'exportation, hausse à l'importation au 1er semestre 2020

Les prix à l'exportation des marchandises en monnaie locale (dinar), hydrocarbures compris, ont enregistré une baisse de 28,7%, durant le 1er semestre 2020 par rapport à la même période de 2019, tandis que les prix à l'importation affichaient une augmentation 2,1%, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).



La baisse de l'indice des valeurs unitaires (IVU) à l'exportation des marchandises (prix à l'exportation) s'explique par les baisses de 30,4% des prix des hydrocarbures et des prix des exportations des produits hors hydrocarbures (PHH) de 1,6% durant la même période, selon les explications de l'Office. La baisse des prix à l'exportation des marchandises, dominées par les hydrocarbures, "est intégralement expliquée par la chute des cours internationaux des hydrocarbures", selon les données d'une publication de l'ONS sur les indices de valeurs unitaires (IVU) du commerce extérieur de marchandises au 1er semestre 2020. Ces baisses de prix à l'exportation, particulièrement, celle des hydrocarbures (-30,4%), qualifiées par l'Office de "remarquable", associées aux baisses en volume ont eu "un impact négatif sur nos recettes globales d'exportations, qui ont reculé de 35,9%" durant les six premiers mois de cette année par rapport à la même période en 2019, a relevé l'ONS.

Durant les six premiers mois, le volume des exportations algériennes a baissé de 35,9% pour totaliser 1.365 milliards de DA contre 2.129,8 milliards de DA à la même période de l'année précédente, a détaillé la même source. Quant à l'évolution haussière de l'indice des prix à l'importation, durant les six premiers 2020, elle a été tirée par six groupes de produits sur neuf que contient la structure des importations. La hausse la plus remarquable a concerné les huiles grasses et cires d'origine animale ou végétale avec (+13,9%), les produits alimentaires et animaux vivants (+7,9%), les machines et matériels de transport (+7,1%) et les boissons et tabacs (+6,6%). Pour d'autres groupes de produits, leurs prix à l'importation ont également connu des hausses, il s'agit des articles manufacturés (+4,8%), ainsi que les articles manufacturés divers avec +2%. Par ailleurs, des groupes de produits ont connu des baisses de leurs prix à l'importation. Cette baisse a concerné les groupes de produits des

combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes (13,8%), des produits chimiques et produits connexes (-8,8%) et enfin des matières brutes non comestibles, sauf carburants avec (-7,3%). Les importations ont atteint 2.128,4 milliards de DA durant les six premiers mois de l'année en cours, contre 2.660 milliards de DA à la même période en 2019, enregistrant une baisse en valeur de 20%, selon l'ONS. Ces évolutions ont conduit à un "creusement" du déficit commercial qui est passé de (-530,2 milliards de DA) au 1er semestre 2019 à (-763,4 milliards de DA) à la même période de l'année en cours. Ces résultats du commerce extérieur ont fait, également, baisser le taux de couverture des importations par les exportations de 80,1% à 64,1% durant la même période de comparaison. Durant 2019, les prix à l'exportation des marchandises ont reculé de 7,3%, alors que les prix à l'importation ont affiché une légère hausse de 0,9%.

R.N

FISCALITÉ

Lancement du système d'information « Jibaya'tic » dans divers centres d'impôts

La Direction générale des Impôts (DGI) a annoncé hier le lancement du système d'information « Jibaya'tic » dans divers centres d'impôts, et ce dans le cadre de la mise en œuvre du programme de modernisation de l'administration fiscale. « Dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre du programme de modernisation de l'administration fiscale, dans son volet numérisation, la DGI informe l'ensemble des contribuables relevant du Centre des Impôts (CDI) d'Alger-Centre

et du Centre de proximité des Impôts (CPI) de Ain Bessam (wilaya de Bouira) du lancement du système d'information Jibaya'tic au niveau de ces structures », a précisé l'Administration fiscale dans un communiqué publié sur son site web. Par conséquent, la DGI a demandé aux contribuables concernés de prendre attache avec les structures sus-citées, à l'effet d'être informés sur les modalités d'accomplissement de leurs obligations fiscales dans le cadre de ce système. Pour rappel, le projet du PLF, rendu pu-

blic par le ministère des Finances en octobre dernier, avait prévu la généralisation progressive de la télé-déclaration. Le texte soumis à la commission des finances du Parlement avait proposé de soumettre les contribuables réalisant des bénéfices professionnels, imposés d'après le régime du bénéfice réel, à l'obligation déclarative sans paiement, par voie de télé-déclaration, laquelle concerne actuellement les grandes entreprises uniquement. Le PLF prévoit aussi de permettre aux contribuables

soumis aux droits indirects, de télécharger les imprimés relatifs aux titres des mouvements afin de réduire les déplacements fréquents des contribuables au niveau des services fiscaux pour retirer ces documents. Outre la simplification des procédures de la gestion des droits indirects, cette mesure permettra, ultérieurement, la dématérialisation totale de l'établissement de ces titres, selon l'exposé des motifs contenu dans l'Avant-projet de loi de finances.

R.N

NOUVEAUX BOURSIERS ALGÉRIENS EN ESPAGNE

Un vol spécial le 14 novembre

Les nouveaux boursiers algériens, retenus pour étudier en Espagne au titre de l'année académique 2020-2021, sont informés qu'un vol spécial est programmé le samedi 14 novembre 2020 à 10h00, indique hier un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS). A ce titre, les concernés sont conviés à se présenter au ministère, le mardi 10 novembre 2020 à 09h00, pour accomplir les formalités de départs, à savoir le retrait des documents de départ et l'accomplisse-

ment des formalités de change, le jour même, ainsi que l'organisation, le lendemain mercredi, par le MESRS du test PCR, précise la même source. Les étudiants habitant en dehors d'Alger seront hébergés, dès le mardi 10 novembre, en résidence universitaire et ce, jusqu'à leur départ, ajoute la même source, conviant les intéressés à « se munir des documents et des effets personnels essentiels et indispensables à leur voyage », est-il ajouté. Par ailleurs, les boursiers ayant achevé leur formation, à fin octobre 2020, et dont la liste est publiée sur les sites

web du MESRS et des Conférences régionales, sont informés qu'un vol spécial de rapatriement sera organisé à partir de la capitale espagnole Madrid, le samedi 14 novembre 2020 à 17h00. L'ensemble des boursiers concernés par cette mesure sont invités à prendre « toutes les dispositions appropriées pour rejoindre Madrid dans les délais requis, aux fins de bénéficier de la formule de rapatriement et d'embarquer à bord du vol spécial organisé avec Air Algérie », précise encore le MESRS.

R.N

DES DIZAINES D'INCENDIES DANS PLUSIEURS WILAYAS DU PAYS

## Djerad n'écarte pas l'acte criminel

Quatre morts et plusieurs blessés ont été enregistrés dans des dizaines de feux de forêts déclenchés dans plusieurs régions du pays, entre vendredi soir et samedi.



**A**oum Drou (6 km à l'est de Chlef, Deux enfants en bas âge ont péri vendredi soir dans un incendie, a annoncé la cellule de communication de la direction de wilaya de la protection civile. Les deux enfants, âgés de 2 ans et 4 ans, sont morts dans l'incendie qui s'est déclaré aux environs de 19h40 au domicile de leurs parents, au lieu-dit "El B'sakra". A Gouraya (Tipasa), deux personnes encerclées jeudi soir par les flammes d'un incendie, qui s'est déclaré dans un poulailler, ont trouvé la mort, et plusieurs victimes ont été incommodées suite aux grands incendies qui se sont propagés dans les villages peuplés, a appris l'APS de sources médicales. Ces feux, qui se sont étendus aux régions peuplées en raison des conditions climatiques marquées par de fortes rafales de vent, ont causé la mort de deux personnes "B M" et "K B" travaillant dans un poulailler dans le douar de Mhaba, la région la plus touchée", précise la même

source. Les incendies ont atteint, sous l'effet des rafales de vent, cinq douars à savoir, Imelhaine, Nihaya, Saadoune, Iachouren, Izeghran et Oued Essebt, induisant l'impérative évacuation des citoyens par les autorités locales. Ces incendies ont été enregistrés, presque simultanément, à Oran, Mostaganem, Sidi Bel Abbès, Chlef, Aïn Defla, Tipaza, Boumerdès, Tizi-Ouzou, Bejaïa et Tlemcen. Les différentes unités de la Protection civile poursuivaient hier encore les opérations d'extinction des feux dans 10 wilayas du pays. Dans un communiqué publié sur sa page Facebook, Abdelaziz Djerad a indiqué que « les forêts sont un capital économique et environnemental pour tous les Algériens », soulignant : « nous ferons face aux incendies naturels avec le reboisement ». Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a affirmé hier, des hauteurs des monts Gouraya à l'ouest de la wilaya de Tipasa, que l'hypothèse d'un acte criminel n'était pas écartée concer-

nant les incendies déclarés vendredi. Dans un message publié sur sa page Facebook, le Premier ministre a écrit "ensemble, la main dans la main, nous recouvrerons les forêts... Aucune tolérance vis-à-vis des ennemis de la vie... Les forêts sont un capital économique et environnemental pour tous les Algériens que nous ne sommes pas prêts à céder". "Si les enquêtes révèlent qu'il s'agit d'actes délibérés et prémédités, on ne sera pas tolérant vis-à-vis des ennemis de la vie et des détracteurs du pays", a averti M. Djerad, assurant "nous ferons face aux feux de forêts d'origine naturelle par les campagnes de reboisement et chaque arbre perdu sera remplacé". Le Premier ministre a rendu hommage aux éléments de la Protection civile et garde-forestiers, soulignant qu'ils méritent "toute notre reconnaissance et considération pour leur courage, dévouement et mobilisation au service du pays et du citoyen".  
**Synthèse : Abir N.**

### ORAN

## 17 hectares de forêt ravagés par des incendies

**L**es trois incendies déclarés vendredi soir dans nombre de forêts de la wilaya d'Oran ont ravagé 17 hectares de couvert forestier, a appris l'APS hier auprès des services de la Protection civile. Les opérations d'extinction des trois incendies déclenchés au niveau des forêts de "Madagh", "Tafraoui" et "Kristel" ont été accomplies avec succès, souligne la même source, ajoutant

que la situation est sous surveillance pour empêcher toute récurrence. Selon le bilan préliminaire des deux incendies déclarés aux forêts de Tafraoui et Kristel (Daira de Gdyl), 8 et 9 hectares ont été respectivement ravagés. L'opération d'inventaire des pertes occasionnées au niveau de la forêt de Madagh est en cours, précise les mêmes services ajoutant que les trois sinistres n'ont fait au-

cune perte humaine. Et d'ajouter que les conditions climatiques ont favorisé la propagation des incendies et des enquêtes ont été ouvertes pour déterminer les causes de ces catastrophes. Plusieurs réseaux sociaux ont relayé vendredi quelques images sur ces incendies notamment de la forêt de Madagh qui a enregistré un "grand incendie" ayant isolé certaines routes. Pour

rappel, les services de la protection civile avaient mobilisé tous les moyens humains et matériels pour l'extinction de ces incendies sous la supervision et la coordination de leur directeur de wilaya, colonel Mahfoud Souïki, dont 27 camions multitâches, des véhicules d'appui et plus de 100 agents d'intervention, tous grades confondus.

R.N

### BÉJAÏA

## 30 ha de végétation brûlés dans 19 incendies

**P**lus de 30 hectares de végétation ont brûlé en 24 heures dans la wilaya de Béjaïa, selon un bilan de la protection civile, qui durant cette même période, a déploré 19 départs de feux. Parmi les foyers d'incendie, 07 ont été jugés importants, notamment celui du massif de Kendira, qui, à lui seul, a détruit une superficie de plus 15 hectares, a-t-on précisé. L'ensemble des sinistres ont eu comme théâtre, le sud de la wilaya sur l'axe reliant Tizi-

berber à Beni-Maouche sur un rayon de 80 km, a indiqué la même source. Hier, à la mi-journée, tous les feux de forêts ont été éteints, a-t-on signalé, toutefois, deux autres incendies ont éclaté dans l'après-midi, dans la région d'El-Kseur, notamment à Taghdemt où un feu relativement important a déclenché. Les raisons de l'apparition simultanée de ces feux, hors campagne, n'ont pas été précisées pour le moment.

## Brèves

MOSTAGANEM

### 5 ha de la forêt de Bourahma détruits

**U**n incendie, qui s'est déclaré à la forêt de Bourahma (wilaya de Mostaganem), a détruit 5 hectares du couvert végétal, a-t-on appris hier auprès de la protection civile. L'incendie, qui s'est déclaré vendredi aux environs de 15 heures 30 à la forêt de Bourahma près du village de Ouled Adda dans la commune de Benabdelmalek-Ramdane (est de la wilaya), a ravagé 5 ha de différentes espèces d'arbres dont le pin et la broussaille. L'opération d'extinction, qui a duré plusieurs heures, a vu la mobilisation d'engins de l'unité principale de la Protection civile de Mostaganem, quatre unités secondaires de Kharouba, Sidi Ali, Aïn Tédélès et Sidi Lakhdar, outre des moyens de l'unité de lutte contre les incendies de la protection civile, en plus de l'implication des services des forêts et des communes. Les services de la protection civile ont ensuite mis en place un dispositif de surveillance en lançant une opération de refroidissement pour éviter l'apparition de nouveaux foyers à cause du vent violent enregistré dans la wilaya vendredi, a-t-on indiqué.

R.N

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

### 581 nouveaux cas, 273 guérisons et 12 décès

**C**inq cent quatre-vingt-un (581) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 273 guérisons et 12 décès ont été enregistrés durant en Algérie, a indiqué hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 61 381 dont 581 nouveaux cas, soit 1,3 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 2036 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 41783, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. En outre, 15 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 22 n'ayant enregistré aucun cas, alors que 11 autres ont enregistré plus de 10 cas.

Par ailleurs, 58 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

APS

CAMPAGNE NATIONALE  
"UN ARBRE POUR  
CHAQUE CITOYEN"

**Près de 11,5 millions  
d'arbres plantés  
depuis 2019**

Près de 11,5 millions d'arbres ont été plantés dans le cadre de la mise en œuvre du Programme national de reboisement (PNR) "Un arbre pour chaque citoyen", lancé en 2019, a indiqué hier à Alger, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani.

Ce bilan représente un taux d'avancement de près de 27 % de l'objectif total de la campagne, en l'occurrence 43 millions d'arbustes, selon les chiffres présentés par M. Hemdani lors d'une séance d'audition par la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) qui s'inscrit dans le cadre du débat du projet de loi de finances pour l'exercice 2021 (PLF 2021).

En matière de mise en valeur des terres forestières, des autorisations d'exploitation des périmètres forestiers ont été octroyées en vertu d'arrêtés ministériels émis entre 2010 et 2020 dans 31 wilayas pour une superficie totale de 12.716 hectares, a fait savoir le ministre ajoutant que la superficie effective mise en valeur est estimée à 8.824 hectares, tandis que le nombre de bénéficiaires s'élève à 3.645.

Quant aux forêts récréatives, le bilan présenté fait ressortir pour la période 2017-2019 que le secteur a identifié 259 sites répartis sur 39 wilayas.

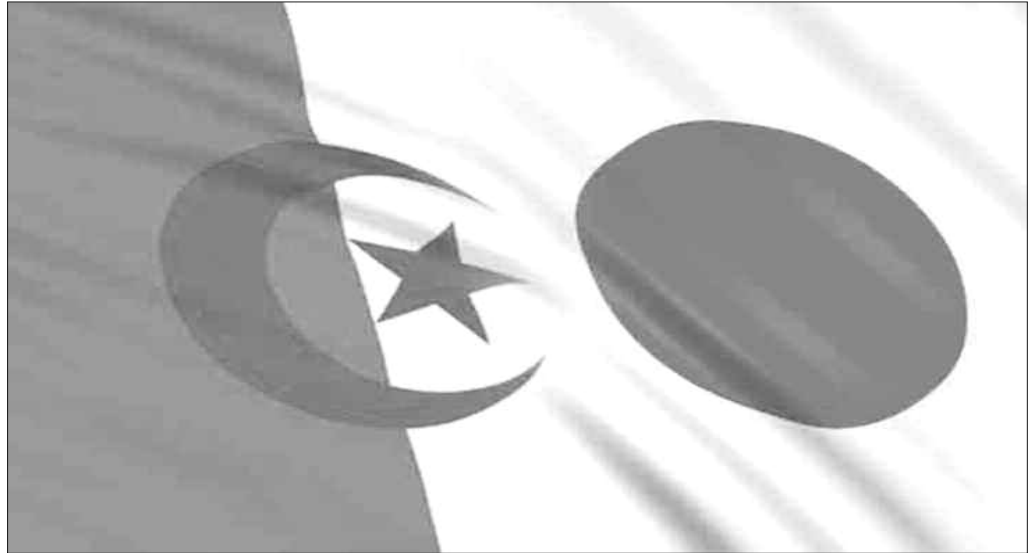
Le nombre d'arrêtés effectifs émis à cet effet s'élève à 141, à l'issue desquels 74 forêts récréatives ont été cédées, dont 69 ont été octroyées par décisions des walis de 29 wilayas, a conclu le ministre.

APS

## GOUVERNEMENT DU JAPON

## Pr. Nasreddine Berrached décoré de l'Ordre du Soleil Levant

*Le professeur Nasreddine Berrached de l'Université des sciences et de la technologie d'Oran "Mohamed Boudiaf" (USTO-MB) s'est vu décerner l'"Ordre du Soleil Levant, Rayons d'Or" au nom du gouvernement du Japon pour sa contribution à la promotion des échanges scientifiques entre les communautés scientifiques des deux pays, a-t-on appris samedi du porte-parole de l'USTO.*



L'annonce a été faite par l'ambassade du Japon en Algérie qui avait souligné que "suite au décret du 3 novembre, Pr. Nasreddine Berrached s'est vu décerner l'Ordre du "Soleil Levant, Rayons d'Or" en sautoir par le Gouvernement japonais lors de l'octroi annuel de décorations de l'année 2020". "M. Berrached a contribué largement à la promotion des échanges scientifiques et à la compréhension mutuelle entre le Japon et l'Algérie", a-t-on souligné dans un communiqué de l'ambassade du Japon en Algérie, faisant savoir qu'une cérémonie de remise de cette distinction sera organisée "très prochainement". Diplômé de l'Université de l'USTO en 1978 en tant qu'ingénieur en électronique, Nasreddine Berrached a poursuivi son cursus à l'Université des sciences et de technologie de Lille (France) pour des études approfondies en 1979 et décrocha en 1982 un diplôme de docteur-ingénieur en électronique. En 1992, il obtint son titre de Docteur d'Ingénierie électronique de l'Institut de technologie de Tokyo (Japon), puis en 1994 un doctorat d'Etat en électronique de l'USTO. Actuellement responsable de la cellule éthique et déontologie à l'USTO et directeur du laboratoire de recherche en systèmes intelligents (LARES), le Pr. Berrached a occupé le poste de directeur du département électronique de la faculté de génie électrique et celui de vice-recteur de planification à l'USTO. La coopération algéro-japonaise dans le do-

main scientifique est caractérisé à l'USTO, entre autres universités, par le programme "Sahara Solar Breeder" (SSB) dans le cadre du partenariat pour le transfert de technologie. Lancé en 2011, SBB, ou élevage de fermes solaires, a donné lieu à l'étude de faisabilité d'un projet d'envergure de production électrique à partir du Sahara en vue de son acheminement vers le Nord de pays, via les câbles supraconducteurs. Lancé en 2011, SBB, ou élevage de fermes solaires, a donné lieu à l'étude de faisabilité d'un projet d'envergure de production électrique à partir du Sahara en vue de son acheminement vers le Nord de pays, via les câbles supraconducteurs.

R.N

## AGRICULTURE

## La superficie irriguée passe à 1,4 million d'hectares

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani a affirmé hier à Alger que la superficie des terres agricoles irriguées est passée à 1,43 million d'hectares jusqu'à septembre dernier. Lors d'une séance d'audition par la commission des finances et du budget de l'APN, dans le cadre du débat du projet de loi de finances pour l'exercice 2021, M. Hemdani a souligné que la superficie globale de terres irriguées, estimée à 650.000 hectares en 2010, a enregistré une hausse de 780.000 hectares durant cette dernière décennie.

Le ministre a précisé que la superficie globale des terres irriguées utilisant des systèmes d'irrigation économes en eau était estimée à 898.000 hectares à la fin septembre dernier, contre 75.000 seulement en 2000. Concernant le foncier agricole, le



bilan présenté par M. Hemdani fait état de 184.000 actes de concession délivrés pour un total de 202.000 bénéficiaires de l'opération de transfert du droit d'exploitation, en usufruit, des terres relevant du domaine public

de l'Etat au droit de concession, soit une superficie de 2.137.000 hectares sur un total de 2.253.702 hectares concernés par l'opération. Dans le cadre de la mise en valeur des terres agricoles par concession, une

superficie globale de 950.000 hectares a été octroyée en faveur de 23.000 exploitants, précise la même source, faisant état de 580.000 hectares confiés à 15.000 exploitants, dont 2800 ont entamé concrètement l'opération de mise en valeur sur une superficie de 150.000 hectares. Concernant les procédures d'accession à la propriété foncière, 1,17 million d'hectares ont été attribués en faveur de 145.000 bénéficiaires, dont 24 000 ayant obtenus les actes de propriété foncière pour une superficie de 190.000 hectares depuis la promulgation de la loi sur l'accession à la propriété foncière agricole de 1983 (APFA).

Selon les chiffres avancés par le ministre de l'Agriculture, 600.000 hectares de terres agricoles non exploitées ont été récupérées.

APS

PRODUITS ALIMENTAIRES

# Hausse des prix mondiaux pour le 5ème mois consécutif

Les prix mondiaux des denrées alimentaires ont continué d'augmenter pour le cinquième mois consécutif en octobre, sous l'impulsion des céréales, du sucre, des produits laitiers et des huiles végétales, selon un nouveau rapport de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).



Ans, l'indice FAO des prix des denrées alimentaires, qui suit les prix internationaux des produits alimentaires les plus échangés, était en moyenne de 100,9 points en octobre 2020, en hausse de 3,1 % par rapport à septembre et de 6 % au-dessus de sa valeur en octobre 2019, a précisé la même source. L'indice FAO des prix des céréales a grimpé de 7,2 % par rapport au mois précédent et de 16,5 % au-dessus de sa valeur d'octobre 2019. Cette flambée était principalement due aux prix du blé dans un contexte de baisse des disponibilités d'exportation, de mauvaises conditions de croissance en Argentine et d'un temps sec continu affectant les semis de blé d'hiver en Europe, Amérique du Nord et région de la mer Noire, explique la FAO dans son document. Les prix du maïs, de l'orge fourragère et du sorgho sont également

restés sous pression à la hausse en octobre, tandis que ceux du riz se sont calmés. Quant aux prix de l'huile végétale, ils ont progressé de 1,8 % au cours du mois, affichant un sommet de neuf mois, mené par des prix plus fermes de l'huile de palme et de soja. En revanche, les prix de l'huile de colza ont baissé modérément dans un contexte d'incertitude accrue concernant la demande dans l'Union européenne (UE) à la suite de la récente détérioration de la situation du COVID-19 dans la région.

**CONCERNANT LES PRIX DES PRODUITS LAITIERS, ILS ONT AUGMENTÉ DE 2,2 % PAR RAPPORT À SEPTEMBRE.**

Selon l'Organisation onusienne, les hausses de prix en octobre ont reflété le resserrement du

marché pour les livraisons à court terme, soutenu par une forte demande d'importations des marchés d'Asie et du Moyen-Orient. Même tendance pour les prix du sucre qui ont augmenté de 7,6 % par rapport à septembre, une évolution largement influencée par les perspectives d'une baisse de la production de sucre au Brésil et en Inde, les deux plus grands pays producteurs de sucre du monde. L'indice FAO des prix de la viande, en revanche, a baissé de 0,5 % par rapport à septembre, marquant la neuvième baisse mensuelle depuis janvier. Les prix de la viande bovine et de volaille ont également chuté, tandis que les prix de la viande ovine ont augmenté grâce à une demande intérieure constante et à de faibles disponibilités d'exportation.

R.E

PLF 2021

## Plus de 16 mds Da alloués au secteur du Commerce

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a indiqué ce week-end, que son secteur bénéficierait au titre du PLF 2021, d'un budget de fonctionnement de 16,224 milliards de Da, soit en recul de 7,43% par rapport au budget de 2020. Le ministre, qui intervenait devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) dans le cadre du débat du Projet de loi de finances (PLF2021), présidée par Ahmed Zeghdar, président de la Commission, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Bessma Azouar, a indiqué que le budget de fonctionnement du secteur s'élevait à 16,224 mds Da, soit l'équivalent de 85,27 % du total des besoins du secteur. Estimant que cette "légère" réduction du budget sectoriel s'inscrivait en droite ligne avec la politique du Gouvernement de rationalisation des dépenses au niveau de l'ensemble des secteurs, le ministre a indiqué, dans ce cadre, que la préservation des acquis sociaux et la poursuite du service public ont été prises en compte. En dépit du recul du budget sectoriel pour l'année prochaine, M. Rezig a rassuré que son département ministériel était en passe d'octroyer des indemnités pour les coûts de transport des marchandises vers les wilayas du Sud, tout en procédant à la révision de la liste des marchandises concernées, et ce en ajoutant les fruits et légumes, les viandes rouges, les viandes blanches, les produits à base d'orge, le maïs et le soja.

A ce titre, M. Rezig a souligné le souci du ministère de prendre en charge l'approvisionnement des régions du Sud, rappelant que plusieurs réformes de fond ont été introduites sur le commerce de troc avec la République du Mali et la République du Niger, et ce à travers la révision à la hausse de la liste des produits concernés par ce système, la facilitation des procédures administratives et l'accompagnement des opérateurs activant dans ce domaine.

Soulignant lors de son intervention que le commerce de troc qui existe depuis longtemps dans ces wilayas frontalières doit être fondé sur le principe d'équilibre commercial, M. Rezig a précisé que plusieurs produits exportables à travers le troc avec les pays limitrophes ont été recensés, dont le cheptel, les légumes, les fruits exotiques, tels l'ananas et la mangue. Détaillant ce budget, le ministre a précisé que le montant consacré au budget d'équipement est réduit de 301 millions de DA, soit 13,92 % de la demande exprimée auprès des services du ministère des Finances. Ce

montant est exploité pour évaluer plusieurs programmes en cours de réalisation, dont l'acquisition de programmes et d'équipements spécifiques au réseau internet, diagnostic et examen de l'état du système informatique pour la numérisation du ministère du Commerce et l'acquisition de licences antivirus au profit de l'administration centrale et des services externes pour une période de cinq ans. Pour le ministre, le secteur n'a pas d'autres nouveaux programmes en raison de la situation financière que traverse le pays. Concernant l'encouragement des exportations et la démarche à assurer un équilibre de la balance commerciale, M. Rezig a mis en avant l'impératif de créer des zones commerciales libres pour l'exportation notamment à El Oued où il sera créé la plus grande zone d'exportation comportant un marché national de dattes et de fruits et légumes ainsi que des bureaux. Il a cité le marché chinois qui permettra aux agriculteurs et exportateurs algériens d'y orienter leurs produits.

A ce propos, le ministre du Commerce a annoncé la création d'une commission mixte avec le ministère des Affaires étrangères fin décembre prochain, regroupant des spécialistes dans le domaine de l'exportation des dattes, des boissons et des viandes blanches vers la Chine qui, de son côté, a exprimé sa satisfaction du produit algérien et s'est dit prête de l'accueillir notamment durant le Salon international des importations et des exportations des produits chinois dont l'ouverture a été ponctuée par la participation du ministre par visioconférence.

R.E

MARCHÉ PÉTROLIER

## L'Opep poursuit ses consultations sur l'impact du Covid-19

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) a poursuivi en fin de la semaine ses consultations sur les répercussions de la pandémie du Covid-19 et de son impact sur l'économie mondiale et les marchés de l'énergie. Depuis mardi dernier, l'OPEP a tenu plusieurs réunions avec ses partenaires et alliés, à commencer par la Russie, le Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) et l'Inde, selon les données publiées sur son site web. Dans ce cadre, le Secrétaire général de l'OPEP a accueilli, en fin de la semaine, la 4e réunion de haut niveau du dialogue OPEP-Inde le 5 novembre 2020 par vidéoconférence. Coprésidée par le Secrétaire général de l'OPEP, Mohammad Barkindo, et le ministre indien du Pétrole et du Gaz naturel, Dharmendra Pradhan, cette réunion "s'est concentrée sur les implications du COVID-19, discutant des répercussions de la pandémie et de son impact significatif sur l'économie mondiale et les marchés de l'énergie, y com-

pris le pétrole", a précisé l'Organisation dans un communiqué. Les participants ont également débattu des perspectives et des défis à moyen terme en matière d'énergie et de pétrole, ajoute la même source. A cette occasion, M. Barkindo a indiqué que l'OPEP et la Déclaration de coopération (DoC) avaient abordé l'impact inégalé du COVID-19 et le grave déséquilibre du marché qui en résulte par des actions rapides et éclairées. " Les décisions sans précédent des pays participants au DoC ont reçu un large soutien de la part des principaux producteurs et consommateurs, y compris lors des réunions ministérielles du G20", a noté le Sg de l'Opep. Il a également déclaré que le soutien de l'Inde au dialogue producteur-consommateur a grandement contribué au succès de l'Organisation dans la poursuite de la durabilité du marché pétrolier ces dernières années. Pour sa part, M. Pradhan a souligné la nécessité de travailler avec l'OPEP pour re-

lever conjointement les défis énergétiques actuels et dans le scénario post-COVID. L'Inde, qui a été invitée à adhérer à la Charte de coopération en tant que producteur et grand consommateur de pétrole, pour bénéficier d'échanges sur des questions pertinentes affectant le marché pétrolier, importe environ 80% de son pétrole des pays membres de l'OPEP. Mardi dernier, l'Opep a accueilli, par vidéoconférence, la septième réunion de haut niveau du dialogue Opep-Russie sur l'énergie, lors de laquelle les deux parties ont souligné qu'un "marché pétrolier équilibré et stable est une condition préalable à la reprise post-pandémique, aux investissements adéquats et à la prospérité future des consommateurs et des producteurs". Mercredi, l'Organisation et le GECF ont tenu leur 1re réunion de haut niveau consacrée notamment à l'examen des impacts de la pandémie COVID-19 sur les marchés mondiaux de l'énergie. Les ministres de l'Energie des pays membres de l'Organisation

tiendront la 180ème réunion de la Conférence de l'OPEP le 30 novembre en cours. Elle sera suivie de la 12ème réunion ministérielle de l'OPEP et non-OPEP programmée pour le 1er décembre prochain, selon le planning de l'Organisation. Ces deux réunions seront précédées par celles du Comité technique et le JMMC prévues les 16 et 17 novembre. Les signataires de la Déclaration de Coopération ont pour l'instant prévu d'augmenter leur production commune de 1,9 million de barils par jour au 1er janvier 2021. Pour rappel, le ministre de l'Energie et président de la Conférence de l'OPEP, Abdelmadjid Attar, avait précisé mardi dernier que l'OPEP suivait attentivement les développements en cours et les équilibres du marché pétrolier. Pour ce qui est des prix, le panier de l'Opep, qui comprend le pétrole algérien (le Sahara Blend), s'est légèrement amélioré jeudi dernier à 39,79 dollars le baril contre 39,09 dollars mercredi.

R.E





BISKRA

## Réception de plus de 500 logements AADL "avant la fin 2020"

**U**n total de 592 logements de type location-vente de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) seront réceptionnés "avant la fin 2020", a affirmé jeudi le directeur de l'antenne locale de l'agence, Fouad Grid.

Le responsable a indiqué à l'APS que ces unités font partie d'un quota estimé à 1.000 unités, et ont été réalisés dans la nouvelle extension du nouveau pôle urbain Moudjahid Mohamed Issami, au chef-lieu, ajoutant qu'elles sont scindées en deux ensembles, l'un de 220 unités et le second de 372 logements.

Soulignant, par ailleurs, que le taux d'avancement des travaux de construction de ces logements a atteint 95%, il a indiqué que l'aménagement extérieur a été entamé, en attendant de relier "prochainement" ces deux nouvelles concentrations urbaines aux différents réseaux. Concernant le quota de logements de 800 unités, dont les travaux sont suspendus depuis 2015, le directeur de l'antenne locale de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement a fait savoir que "le dossier relatif à ce quota a été définitivement réglé et de nouvelles entreprises ont commencé leurs

travaux récemment dans la perspective de réceptionner 384 unités au cours de l'année prochaine". M. Grid a rappelé, en outre, que la wilaya de Biskra a bénéficié dans le cadre du programme AADL de l'année 2019, de l'inscription d'un projet de 1065 logements, ajoutant qu'une partie importante sera édifiée dans la nouvelle extension urbaine du nouveau pôle urbain, au chef-lieu, tandis que le reste des unités sera réparti sur plusieurs communes de la wilaya, ce qui contribuera, selon lui, à renforcer le parc immobilier de Biskra et répondre aux demandes exprimées pour ce type de logement.

M'SILA

Réception avant fin 2020 de 7 groupes scolaires

Sept (7) groupes scolaires répartis à travers les communes de la wilaya de M'sila seront réceptionnés avant la fin de l'année 2020, ont indiqué jeudi les services de la wilaya.

Ces groupes scolaires en phase de finition sont implantés au chef lieu dans les communes d'Ain El Khadre, Ouled Sidi Brahim, Ben Srour, Boussaada et Menaa, a précisé la même source, expliquant que ces projets étaient inscrits au profit de la wilaya en 2018.

Une fois mis en service, ces groupes scolaires rapprocheront les élèves de leurs lieux de résidence, dans les nouvelles zones urbaines de la wilaya, et contribueront à alléger les surcharges des classes dans d'autres zones, ont noté les mêmes services.

Par ailleurs, la même source a relevé la réception, avant la fin de cette année, d'un lycée au niveau de la capitale du Hodna, quatre (4) unités de dépiégeage et de santé scolaire (UDS) à Maarif, M'sila, Mohamed Boudiaf, et Belaaiba, ainsi que quatre (4) cantines scolaires ont conclu les services de la wilaya.

ORAN/ PHARMEX 2020

Plus de cinquante exposants à la 4ème édition

Plus d'une cinquantaine d'exposants prendront part à la 4ème édition du Salon professionnel de la pharmacie, de la parapharmacie et du confort au quotidien (Pharmex 2020), prévu du 12 au 14 novembre prochain au centre des conventions d'Oran "Mohamed Benahmed", a-t-on appris des organisateurs.

Après trois reports, la 4ème édition organisée par l'agence de communication "Pharmex communication", se déroulera dans "des conditions exceptionnelles, infligées par la pandémie de la Covid 19, et toutes les mesures préventives ont été prises", a-t-on souligné de même source.

A cet effet, un stand de l'association nationale d'aide aux malades "WinNeika", partenaire de l'événement est installé à l'entrée du Salon pour distribuer les bavettes et les solutions hydroalcooliques.

"C'est un Salon professionnel, les visiteurs sont des pharmaciens et des médecins qui connaissent très bien les protocoles de préventions du Covid-19", expliquent les organisateurs.

Organisée sous le thème "La pharmacie à l'ère de la pandémie : Impact socio-économique", l'édition verra la participation des professionnels du monde de la pharmacie, laboratoires, industriels, pharmaciens d'officine, médecins, étudiants en médecine et pharmacie entre autres. Un riche programme de conférences a été concocté autour de la profession du pharmacien, mais aussi des professionnels de la santé, en temps de Covid-19, comme "La covid19, leçons et perspectives", "Pneumopathie hypoxémiant du Covid-19", "Sortir de la pharmacovigilance pour une pharmacovigilance en Algérie", "Pharmacovigilance en officine", et "Automédication".

Il sera question aussi, d'aborder la "Phytothérapie" à travers des communications traitant du "vrai pouvoir de la phytothérapie", "les Plantes médicinales et médicaments en officine : effets indésirables et interactions", entre autres.

CHEKFA (JIJEL)

La verveine suscite de nouveau l'intérêt des agriculteurs

La culture de la verveine dans la wilaya de Jijel, appelée localement "Louiza", occupe le haut du podium dans la commune de Chekfa (25 km à l'Est de Jijel) où l'intérêt des agriculteurs pour cette plante herbacée est grandissant, tout autant que les besoins du marché local et national en la matière.

Caractérisée par un goût sucré et une essence aromatisée agréable, la verveine a connu dernièrement un intérêt considérable auprès des agriculteurs de la région, notamment au regard de la forte demande sur le marché national pour cette plante médicinale depuis le début de la pandémie de Covid-19, en raison des croyances sur ses bienfaits sur la santé et sa consommation en infusion.

Non loin de la région agricole de Chekfa, tout au long des routes crevassées menant aux villages de Boutaleb, Loulajat, Larbaâ, Lahmira et Djimar, s'étendent des dizaines d'hectares de champs de verveine exhalant leur fragrance et embaumant les alentours.

Dans la mekhta Laâchoucha, dans la région de Sebta à Chekfa, Brahim Bourbie, un agriculteur de 73 ans s'active dans son champ de verveine d'une superficie de 3 ha, organisant ses journées entre l'arrosage de ses plants de verveine, l'arrachage des mauvaises herbes et la récolte du produit.

"Cultiver cette plante aux vertus médicinales nécessite des techniques spéciales, à commencer par la plantation qui doit intervenir à la mi-avril, jusqu'à la récolte et le séchage des feuilles entamées à partir de la mi-juillet jusqu'à la fin du mois de décembre", a fait savoir cet agriculteur qui s'adonne à la culture de la verveine depuis 33 ans.

"Chaque étape a ses propres caractéristiques et techniques et pour obtenir une plante de qualité et une production abondante, l'agriculteur doit maîtriser les étapes de sa plantation", a-t-il précisé.

Et de renchérir : "Il s'agit de prendre des fragments de tiges de 25 cm de long (des boutures) qu'on enfonce dans le sol sur 20 cm de profondeur, et quand les premiers bourgeons émergent plusieurs jours après, les jeunes pousses sont prélevées pour être enracinées dans les champs préparés pour les accueillir, alors que le quart supé-



rieur de la plante et les fleurs fanées sont retirés". Le même agriculteur explique que, trois mois après la plantation, la verveine est prête pour la récolte, ajoutant que ce processus qui nécessite des techniques spéciales requiert trois étapes, à savoir observer la rougeur des tiges, signifiant que les feuilles sont mûres et donc il s'agit de supprimer celles implantées à la base de la tige pour ne laisser que les feuilles de l'extrémité supérieure.

La dernière étape consiste à sécher les feuilles à l'abri des rayons du soleil avant de les mettre dans des sacs et les vendre à une unité industrielle spécialisée située dans la région d'Ain Oulmène (wilaya de Sétif), pour être conditionnées et vendues sur le marché national, a-t-il souligné.

Fort d'une expérience de plus de trois décennies de culture de verveine, Brahim pense que "l'importance de cette plante, consommée chaude en infusion, réside dans ses vertus bénéfiques pour renforcer le système immunitaire, soigner les rhumes, les maux de gorge et baisser la fièvre, en plus de favoriser la lactation chez la femme qui allaite et réduire les douleurs menstruelles".

De son côté, Nacer Djirar, biologiste à l'université Ferhat Abbas

de Sétif et chercheur en médecine alternative, a indiqué que "la verveine la plus répandue en Algérie est d'origine européenne", soulignant qu'il existe aussi "la verveine des Indes, classée en deuxième position en termes de prévalence".

Concernant les bienfaits de cette plante odorante, l'expert dit ne pas pouvoir affirmer ni démentir les effets de la verveine sur le système immunitaire. Il affirme néanmoins que "des expériences scientifiques ont prouvé ses propriétés calmantes et sa grande efficacité à lutter contre l'insomnie, à baisser la température".

"Mélangée à de l'huile d'olive, la verveine sert à atténuer les gèrures. Elle a aussi d'autres bienfaits une fois associée à diverses plantes médicinales", souligne M. Djirar qui affirme que la prise de l'infusion de la verveine n'occasionne aucun effet secondaire.

"Louiza" face au manque d'eau et de main-d'œuvre

Toutefois, selon Brahim l'agriculteur, "certains obstacles entravent le développement de cette filière, notamment le manque d'eau, surtout en été durant lequel la plante a besoin d'arrosage au moins une fois tous les deux jours, mais aussi

l'absence de main-d'œuvre du fait que les jeunes n'aiment pas travailler dans les champs de verveine malgré le gain financier". Et de poursuivre : "Le manque d'investisseurs contraint par ailleurs la majorité des agriculteurs à se tourner vers l'unité Ain Oulmène de Sétif pour écouler leur production entre 1 200 et 1 500 DA le kilogramme séché, un prix imposé par le propriétaire eu égard à l'absence de concurrence dans ce domaine".

De son côté, Abdeslem Adjimi, président de l'association des producteurs de verveine de la wilaya de Jijel a déclaré, à l'APS, que "cette filière a connu un intérêt croissant des agriculteurs durant ces derniers mois, à la faveur de la demande accrue concernant ce produit depuis la propagation de la pandémie de Covid-19".

A ce propos, M. Adjimi a précisé que "la production locale est estimée entre 300 et 500 quintaux s'agissant des feuilles séchées, tandis que le prix du kilogramme varie entre 1 300 et 1 500 DA". Des travaux sont actuellement en cours en coopération avec la Chambre locale d'agriculture pour "labelliser ce produit distribué à travers tout le pays afin de le distinguer d'autres produits" a-t-il ajouté.

AIN TEMOUCHENT (EH "DR BENZERDJEB")

Six opérations "complexes" du cœur effectuées

Une équipe médicale, composée de spécialistes venus d'Alger, en coordination avec des chirurgiens de cardiologie de l'établissement hospitalier "Dr Benzerdjeb" d'Ain Temouchent, ont effectué des opérations "complexes" du cœur au profit de six patients, a-t-on appris vendredi auprès du directeur de cet établissement de santé.

Ces opérations entrent dans le cadre du programme de formation, destiné aux équipes médicales de l'EH "Dr Benzerdjeb" à Ain Temouchent, visant à l'échange des expériences dans plusieurs spécialités, comme la cardio-

chirurgie et le cathétérisme cardiaque, explique M. Abdelhamid Zerdaoui.

Cette équipe médicale, composée de spécialistes en chirurgie cardiaque, relevant de plusieurs établissements de santé à Alger, a chapeauté au cours de ce vendredi six opérations de chirurgie cardiaque, jugées "complexes", au profit de malades qui souffrent d'obstruction des artères, en plus de deux autres opérations effectuées jeudi, note le même responsable. Il convient de rappeler que le service de cardiologie de l'EH "Dr Benzerdjeb" a été relancé depuis près d'une année (novembre

2019), ce qui a permis la réalisation de 1.235 chirurgies cardiaques, la majorité étant des cathétérismes cardiaques.

Ce service, connaît depuis lors une importante affluente de la part des malades de différentes régions du pays, notamment ceux qui ont besoin de subir des cathétérismes cardiaques. "Le développement de cette spécialité qu'est le cathétérisme cardiaque, permet de prendre les malades en charge localement, et éviter par conséquent, le recours au transfert des malades à l'étranger", souligne M. Zerdaoui.

OUARGLA

# khobz El-Mella, une tradition culinaire bien ancrée chez les nomades

Les populations nomades dans de la région frontalière d'El-Borma (420 km au Sud-est d'Ouargla) restent fortement attachés à leurs traditions ancestrales dans la préparation de "khobz El-Mella", très connu comme "le pain typique du Sahara".

**K**hobz El-Mella est une variété de galettes traditionnelles, cuite dans le sable sous les braises appelées localement El-Bougha, a expliqué Abdelkader (éleveur-camelin), rencontré par l'APS dans la localité d'El-Guelta, aux alentours d'El-Borma. Préparé notamment par des hommes en plein air, ce pain traditionnel nécessite beaucoup d'effort pour son pétrissage à la main jusqu'à ce que la pâte soit homogène et parfaitement souple, a-t-il fait savoir, en précisant que cette phase consiste à mélanger la semoule en lui rajoutant un peu de sel et de leau par petites doses jusqu'à obtenir une pâte molle et lisse.



"Il faut abaisser la boule de pâte avec la paume de la main et les bords avec des doigts pour obtenir une grosse galette d'environ 2 cm d'épaisseur", poursuit Abdelkader dans le détail et avec une gestuelle pour bien se faire comprendre.

La pâte est ensuite farcie, le plus souvent avec une sauce tomate épicée avec des légumes, dont l'oignon râpé ou coupé en petits morceaux. Certains préfèrent déguster "El-Mella" sans farce, a-t-il dit. Au moment où la galette repose, est allumé un feu sur le sable, et une fois ayant bien pris, l'on écarte les braises et on creuse un trou au milieu pour y dépose la galette avant de la recouvrir de sable et de braises pour la faire cuire.

Une fois entièrement cuit, le pain est retiré des cendres et rincé avec de l'eau pour enlever les résidus de sable et de cendres, et être ainsi prêt à être servi, notamment avec du malfouf (foie enrobée de graisse et grillé au feu de bois), du méchoui (viande bovine ou cameline) et l'incontournable thé à la menthe ou lait de chamelle, a-t-il ajouté.

La galette est également utilisée dans la préparation de la "Fet-fouta", la "Taguella" (ou Taghella). Elle est émiettée dans un plat large et arrosée d'une sauce avec des légumes et des morceaux de viandes (ovine ou cameline), de préférence dans une grande Gassaâ (jatte en bois) pouvant réunir plusieurs personnes, indique Abdelkader.

Ce plat emblématique des populations du Sahara, bédouines, nomades et touarègues est aussi leur nourriture de base.

Plusieurs amateurs de tourisme saharien approchés par l'APS ont mis l'accent sur l'importance de promouvoir le tourisme culinaire, considéré aujourd'hui comme un facteur valorisant les particularités naturelles, patrimoniales et culturelles des régions. La promotion de l'art culinaire de chaque région est classée au même titre que les autres prestations touristiques, notamment dans les zones Sahariennes. Cantonnée à son seul statut d'une des importantes zones de l'industrie gazière et pétrolière du pays,

la région d'El-Borma, qui repose sur une mer de sable composé de dunes fascinantes du grand Erg oriental, peut devenir une destination touristique de choix, estiment-ils.

### Préserver le patrimoine culturel de la région

En dépit de l'insuffisance des ressources financières, des efforts sont consentis par le mouvement associatif à El-Borma, à l'instar de l'association culturelle "El-As-sala" (Authenticité) dans le but de préserver le patrimoine culturel de la région, y compris l'art culinaire traditionnel qui mérite aussi d'être remis en valeur, estime le président de l'association, Ali Zengui.

L'accompagnement des artisans, l'organisation d'activités culturelles, dont le festival annuel du dromadaire, ainsi que des sorties scolaires et des animations pédagogiques au profit des élèves, sont parmi les activités principales sur lesquelles a été fondée l'association culturelle El-As-sala en 2016, assure M. Zengui.

Il a aussi mis en avant l'impératif d'encourager les efforts menés pour diversifier l'attractivité de l'offre touristique saharienne, en essayant de développer le tourisme de circuit, le tourisme culturel et historique, le tourisme scientifique et écologique et le tourisme de niche.

Dans le même contexte, des démarches sont entreprises par la direction du Tourisme et de l'Artisanat (DTA) de la wilaya d'Ouargla pour la mise en place d'un Office de tourisme à El-Borma, en plus du renforcement de la mobilité des jeunes et les expériences collectives d'échange et de découverte, selon le chef de service du tourisme à la DTA, El-Ayech Mahdjoubi.

La DTA s'attèle à développer l'activité touristique au niveau de cette région frontalière qui recèle un potentiel touristique remarquable, souligne M. Mahdjoubi qui signale que "la DTA a proposé aussi la création d'un bureau d'orientation et d'information touristique et d'un centre de l'Artisanat et des Métiers".

### SÉTIF

## Plus de 2.000 ha de forêts ravagés par les feux

**P**as moins de 340 foyers d'incendies ont été enregistrés à Sétif durant la période allant du 1er juin au 31 octobre, ayant ravagé une superficie globale de 2.018 hectares, a-t-on appris jeudi auprès des services de la protection civile.

Le responsable de la communication de ce corps constitué, le capitaine Ahmed Lamamra a précisé à l'APS que 690 ha des surfaces détruites étaient des terres forestières (pins d'Alep, et cèdres entre autres), alors que le reste représentait des maquis, et broussailles notamment.

Les flammes qui ont atteint les périmètres des habitations et des champs agricoles ont endommagé près de 20.400 arbres fruitiers, en plus de 88 ha de surfaces céréalières durant la campagne moisson-battage et 673 ha de restes de champs d'orge, selon le capitaine Lamamra.

Les dégâts ont été enregistrés particulièrement dans la région Nord de la wilaya (communes Béni Chabane, Ait Naoual Mezada, Guenzet, et Hammam Gargour notamment), a souligné le même responsable qui a également fait part de la destruction de 183 ruches d'abeilles et 41.000 bottes de foin.

Selon le responsable de la communication auprès de la protection civile, d'importants moyens avaient été mobilisés pour circonscrire les incendies dont plusieurs se sont déclarés en même temps nécessitant jusqu'à une semaine d'intervention des pompiers appuyés par les membres des colonnes mobiles des wilayas de Bordj Bou Arreridj, Batna, Mila, Constantine et M'Sila, entre autres.

Pour la première fois, il a été fait appel à l'hélicoptère de l'unité nationale aérienne de la protection civile, a indiqué le capitaine Lamamra, ajoutant que la wilaya de Sétif "n'a pas connu des incendies similaires depuis 2014".

Plusieurs facteurs dont les conditions climatiques caractérisant la région, la densité des zones forestières, l'incinération des déchets anarchiques sont à l'origine des incendies enregistrés, selon la même source.

Les services de la protection civile de Sétif avaient enregistré durant l'année précédente (2019) plus de 373 incendies à travers le couvert forestier et les récoltes agricole, a rappelé la même source.

Ces incendies ont ravagé d'importantes surfaces forestières et autres récoltes agricoles dont 300 ha d'arbres forestiers, 485 ha de maquis, 16.437 arbres fruitiers et 258 ha de blé dur et orge, a encore rappelé le capitaine Lamamra.

## GHARDAÏA (AIDES À L'AUTO-CONSTRUCTION)

### Remise de 262 décisions d'attribution de parcelles

**A**u moins 262 décisions d'attribution de parcelles destinées à l'auto-construction avec une aide de l'Etat d'un million de dinars ont été remises à leur bénéficiaires dans différentes localités de la wilaya de Ghardaïa, a révélé jeudi à l'APS le directeur du logement (DL) de la wilaya.

L'attribution de parcelles individuelles d'une superficie variant entre 200 et 250 m2 intervient à l'occasion de la célébration du 66ème anniversaire du déclenchement de la révolution du 1er novembre 1954, a expliqué M.

Abdelhalim Melat.

L'opération de répartition des lots pour chaque citoyen demandeur et éligible à cette formule s'est déroulée au tirage au sort, en présence des bénéficiaires dans les treize communes que compte la wilaya de Ghardaïa, a-t-il précisé.

Ces décisions d'attribution de parcelles avec l'aide financière d'un million de dinars ont été attribuées avec une garantie de respect des normes urbanistiques d'usage dans la région. Au Total, 26.000 parcelles de terrain

sur un quota de 30.000 dont a bénéficié la wilaya ont été ainsi attribuées, a souligné le même responsable en précisant que seul 19.788 bénéficiaires ont entamé les travaux. Près de 2.000 hectares de foncier public, répartis sur les treize communes de la wilaya, ont été mobilisés pour l'attribution de parcelles destinées à l'auto-construction, accompagnée d'une aide financière de l'Etat, en application de l'instruction interministérielle N 6 du 1er décembre 2012 relative au développement de l'offre de foncier public

dans le sud afin d'y résorber l'important déficit en logements accumulés durant des années et donner aux citoyens le moyen d'accéder à un lot de terrain à bâtir viabilisé, rappelle M.Melat.

Ces parcelles individuelles, réparties sur 66 sites, ont été circonscrites après l'élaboration des études d'aménagement dans les différentes communes de la wilaya et viabilisées avant d'être cédées en lots aménagés destinés à l'auto construction aux citoyens demandeurs.





ATHLÉTISME / TITRE DU MEILLEUR ATHLÈTE DE L'ANNÉE

# Huit Africains parmi les dix nominés



**H**uit Africains (3 messieurs et 5 dames) figurent parmi les dix nominés au titre de meilleur athlète de l'année, suivant la sélection faite par un panel international d'experts en athlétisme, comprenant entre autres des représentants des six régions continentales de World Athletics.

Chez les dames, se sont l'Éthiopienne Letesenbet Gidey, détentrice du record du monde du 5000m en 14'06"62 et sa compatriote Ababel Yeshaneh, la détentrice du record du monde du semi-marathon (épreuve mixte) en 1h04'31", qui ont été nominées, au même titre que trois Kenyanes. Il s'agit de Peres Jepchirchir, la cham-

pionne du monde du semi-marathon et détentrice du record du monde du semi-marathon à deux reprises, dans une épreuve purement féminine, en 1h05'34 et 1h05'16, et ses compatriotes Faith Kipyegon et Hellen Obiri. Invaincue dans cinq courses, Kipyegon est aussi détentrice des meilleures performances de l'année, notamment, sur le 800m en 1'57"68 et sur le 1000m, en 2'29"15, alors qu'Obiri, qui détient la meilleure performance de l'année au 3000m, en 8'22"54, est invaincue dans trois courses, sur 3000m et 5000m.

Chez les messieurs, les nominés sont l'Ougandais Joshua Cheptegei, recordman du monde du

5000m en 12'35"36, du 10.000m en 26'11"00, et du 5km sur route en 12'51", qui a terminé 4e au dernier championnat du monde du semi-marathon. A ses côtés, son compatriote Jacob Kiplimo, le champion du monde du semi-marathon en 58'49" et le Kenyan Timothy Cheruiyot, meilleure performance de l'année au 1500m en 3'28"45 et invaincu dans cinq courses dans cette épreuve. Des nominations qui reflètent la gamme remarquable de performances exceptionnelles, dont le sport a été témoin cette année, malgré les défis présentés par la pandémie mondiale de Covid-19.

Brèves

FOOT/TUNISIE

**Le coup d'envoi de la L1 confirmé pour le 22 novembre**

Le bureau fédéral de la Fédération tunisienne de football (FTF) a confirmé, vendredi, la date du démarrage du championnat de la Ligue 1 du football professionnel, programmée le 22 novembre courant. La FTF a, par ailleurs, reporté le coup d'envoi du championnat de la Ligue 2 au 13 décembre prochain. Il a été également convenu de reporter le début du championnat Amateur (niveaux 1 et 2) au mois de janvier 2021, et d'organiser la compétition soit en une seule phase (aller simple) sur des terrains neutres ou sous forme de mini-championnats, selon la situation sanitaire, et en coordination avec les parties concernées, précise l'instance fédérale.

R.S

FOOT

**Derby County (D2 anglaise) vendu à Abou Dhabi**

Le club de deuxième division anglaise Derby County, dont le capitaine et entraîneur adjoint est Wayne Rooney, a annoncé vendredi avoir trouvé un accord "de principe" pour être vendu à une entreprise détenue par un membre de la famille royale d'Abou Dhabi. Le cheikh Khaled bin Zayed Al Nahayan, cousin de cheikh Mansour, propriétaire de Manchester City, a ainsi reçu l'aval de la ligue anglaise et des dirigeants. Les deux parties étaient en discussions "depuis mai", précise dans un communiqué le club qui ajoute que la transaction devrait "s'effectuer très rapidement", et pourrait avoisiner les 60 millions de livres (66 millions d'euros). Cheikh Khaled avait déjà tenté à deux reprises d'acheter un club anglais: en 2018, il avait transmis une offre de 2 milliards au groupe Fenway Sports, propriétaire de Liverpool, puis l'an dernier, il avait ciblé Newcastle mais sa tentative de rachat n'avait pas davantage abouti. M. Morris avait pris le contrôle de Derby County en 2015. Il avait effectué d'énormes investissements dans les transferts et les salaires qui ont creusé le déficit, sans toutefois permettre au club de retrouver la Premier League. Derby County est avant-dernier de la deuxième division anglaise après 10 matches, et son entraîneur Phillip Cocu est annoncé sur le départ.

R.S

TENNIS

**Djokovic termine l'année N.1 mondial pour la 6e fois**

Novak Djokovic termine la saison à la première place mondiale pour la 6e fois, égalant ainsi le record de Pete Sampras, a officialisé vendredi l'ATP. L'affaire était quasiment entendue depuis le tournoi de Vienne où il a été éliminé en quarts le 30 octobre, mais arithmétiquement Rafael Nadal pouvait encore l'en empêcher. Si l'Espagnol est qualifié pour les demi-finales du Masters 1000 de Paris, il aurait encore fallu qu'il marque des points dans l'ultime tournoi de la saison, la semaine prochaine à Sofia, mais il n'y participera pas. A 33 ans, le Serbe est également le joueur le plus âgé à terminer une saison au sommet de la hiérarchie mondiale. Djokovic a terminé la saison N.1 pour la 6e fois au cours des dix dernières années, après 2011, 2012, 2014, 2015 et 2018. Il égale ainsi son héros d'enfance Pete Sampras: l'Américain avait terminé N.1 mondial de la saison 1993 à la saison 1998.

R.S

FOOT/BRÉSIL

**Neymar forfait contre le Venezuela**

*Blessé aux adducteurs, Neymar ne jouera pas contre le Venezuela le 13 novembre, mais se rendra au rassemblement de la Seleçao dans l'espoir d'être aligné quatre jours plus tard contre l'Uruguay, a annoncé vendredi la Confédération brésilienne (CBF).*



"Nous pensons qu'avec une semaine de traitement intensif, nous aurons la possibilité de le voir se remettre pour le deuxième match, nous allons suivre de près son évolution", a déclaré le médecin de l'équipe nationale brésilienne Rodrigo Lasmar, cité dans le communiqué de la CBF. Pour le match contre le Venezuela, le sélectionneur Tite a appelé en renfort le jeune attaquant Pedro,

23 ans, en grande forme actuellement avec Flamengo. Mais la CBF préfère attendre jusqu'au dernier moment pour savoir si la star de la Seleçao pourra jouer ou non lors du choc contre la Celeste à Montevideo. Pourtant, l'entraîneur du PSG Tomas Tuchel s'était fermement opposé à ce que Neymar effectue le long voyage en Amérique du Sud malgré sa blessure à la cuisse gauche. "Je pense que ce n'est pas

possible qu'il joue" en sélection, avait affirmé le technicien allemand le 30 octobre, deux jours après la blessure de l'attaquant brésilien lors de la victoire en Ligue des Champions contre Basaksehir. "S'il joue, ça veut dire qu'il n'est pas blessé, et c'est un mauvais message parce qu'il est blessé", avait-t-il poursuivi. La CBF assure que la décision de faire venir Neymar au rassemblement a été dument communiquée au préalable jeudi à

Leonardo, le directeur sportif parisien. "Nous savons que son club est inquiet à cause de cette blessure, mais nous avons manifesté notre intention de suivre de près son évolution", a déclaré Juninho Paulista, coordinateur de la sélection brésilienne, également cité dans le communiqué de la CBF vendredi. "Tite a dit clairement à Leonardo qu'il ne risquerait jamais la santé d'un joueur", a-t-il ajouté.

R.S

URUGUAY

**Cavani réintègre la sélection nationale**

Edinson Cavani va réintégrer la sélection uruguayenne en vue des deux prochains matches des éliminatoires pour le Mondial 2022, d'après la liste diffusée vendredi par l'Association uruguayenne de football (AUF), après une absence notable lors des deux premières rencontres. L'Uruguay se rendra en Colombie, à Barranquilla, le vendredi 13 novembre, et recevra le Brésil au Centenario de Montevideo le 17. Edinson Cavani ne faisait pas partie de la première sélection de la "Celeste" en raison de son manque de rythme, lui qui restait sur six mois sans jouer en octobre, après la coupure liée à la pandémie de Covid-19 et la fin de son

aventure au Paris Saint-Germain. L'avant-centre, qui s'est engagé en octobre pour Manchester United, va pouvoir de nouveau former une doublette redoutable avec son compère Luis Suarez, actuellement à l'Atlético de Madrid. Dans la liste rendue publique par l'AUF, le défenseur de l'Atlético José María Giménez effectue également son retour, après son absence lors du dernier rassemblement suite à un test positif au coronavirus. Comme pour la dernière journée des éliminatoires, le seul joueur convoqué faisant partie du championnat local est Agustín Oliveros, défenseur du Nacion.

R.S

FOOT/MONDIAL-2022

**Angel di Maria de retour avec l'Argentine**

Angel Di Maria, mis à l'écart des précédents matches de l'Argentine, fait son retour en sélection pour les prochaines rencontres de l'Albiceleste contre le Paraguay et le Pérou. L'ailier du Paris SG n'avait plus été appelé par le sélectionneur Lionel Scaloni depuis la Copa América 2019 au Brésil. L'Argentine affronte le Paraguay à Buenos Aires le 12 novembre et le Pérou à Lima cinq jours plus tard. Pour ces deux matches comptant pour les qualifications à la Coupe du monde 2022, Scaloni a également fait appel au milieu de terrain Roberto Pereyra (Udinese), au défenseur Walter Kannemann (Gremio), au gardien Agustín Marchesin (Porto) et à l'attaquant Nicolas González (Stuttgart). L'attaquant de Manchester City, Sergio "Kun" Agüero, est en revanche absent en raison d'une blessure musculaire. Avec six points, les coéquipiers de Lionel Messi sont à égalité avec le Brésil, qui les devance toutefois à la première place à la différence de buts. La fédération a d'abord annoncé une liste de 25 joueurs évoluant à l'étranger. Lionel Scaloni devrait compléter cette liste ce week-end avec des joueurs locaux.

R.S

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE/ LIVERPOOL

**Thiago Alcantara absent contre Manchester City**

Le milieu international espagnol de Liverpool Thiago Alcantara, insuffisamment remis de sa blessure à un genou, a déclaré forfait pour le choc contre Manchester City dimanche (17h30). Absent des terrains depuis le match nul sur le terrain d'Everton (2-2) le 17 octobre, Thiago

Alcantara (29 ans) ne sera pas rétabli à temps pour le choc de la 8e journée de Premier League, selon son coach. Arrivé du Bayern Munich à l'intersaison, l'Espagnol souffre d'un genou. Il n'a pas besoin d'être opéré, mais cela reste une blessure, a précisé Jürgen Klopp ven-

dredi, en conférence de presse. Même s'il fait chaque jour d'importants progrès, il a besoin de s'entraîner (pour postuler à une place dans le groupe) et ce n'est toujours pas le cas. Il ne sera pas disponible pour dimanche.

R.S

FOOT - CAN-2021 (QUALIFICATIONS/3E ET 4E JOURNÉES)

# Protocole sanitaire pour la reprise de la compétition

Le Comité d'urgence de la Confédération africaine de football (CAF) a validé vendredi les mesures spécifiques pour le déroulement des rencontres des 3e et 4e journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Cameroun-2021.



Ces règles édictées par la Commission d'organisation de la Coupe d'Afrique des nations, en conformité avec les règles du jeu de la FIFA, portent notamment sur les conditions de tenue des matches, le nombre de remplacements autorisés et les conditions de report ou d'annulation des rencontres, précise l'instance africaine. Le seul cas prévu par ces mesures, pouvant entraîner une défaite sur tapis vert, serait qu'une équipe ne puisse pas se déplacer avant un match. Toutes les situations non prévues par ces règles spéciales Covid-19 seront considérées comme exceptionnelles et soumises au Comité d'organisation. "Une volonté pour la CAF de privilégier le retour au jeu", explique-t-on de même source. Selon le protocole adopté par le Comité d'urgence de la CAF, tout match devra être joué si l'équipe compte

au moins onze joueurs (dont un gardien de but) et quatre remplaçants. Dans le cas où une équipe ne peut se rendre sur le lieu du match ou recevoir un match du fait des restrictions de voyage ou autres motifs liés au Covid-19, elle sera considérée comme ayant perdu le match 2-0. Si une équipe ne dispose pas du nombre minimum de joueurs requis, soit onze joueurs (dont un gardien de but) et quatre remplaçants, elle sera aussi considérée comme ayant perdu le match 2-0. Le nombre de remplacements autorisés est fixé à cinq joueurs par équipe. Chaque équipe bénéficiera de trois opportunités pour effectuer ces remplacements au cours du match. Sur la présence du public, le protocole Covid-19 de la CAF souligne que tous les matchs doivent se disputer à huis clos.

Cependant, si le gouvernement de l'Association hôte souhaite la présence de spectateurs, alors la Fédération en question se devra d'obtenir l'approbation de la CAF, indique cette dernière. La capacité maximale du stade sera, dans tous les cas, limitée. En cas de situations exceptionnelles autres que celles mentionnées, la Commission d'organisation sera consultée pour une décision finale. "L'objectif des mesures d'urgence est d'encadrer la reprise du football sur le continent, en définissant un schéma qui mette un accent sur la protection des acteurs et du jeu. Ces règles spécifiques pourront être revues en fonction de l'évolution de la situation sanitaire dans le monde et en particulier sur le continent africain", conclut l'instance dirigée par Ahmad Ahmad.

R.S

FOOTBALL / AFRIQUE DU NORD

## Les formations pour l'obtention de la licence CAF/A relancées

Les sessions de formation pour l'obtention de la licence CAF/A, momentanément suspendues en raison de la pandémie de coronavirus, viennent d'être relancées pour les pays de l'Afrique du nord, selon le département de développement de la Confédération africaine de football (CAF). Cette décision a été prise lors d'une visioconférence ayant

rassemblé les Directeurs techniques nationaux (DTN) de trois pays d'Afrique du nord avec des responsables du département de développement de la CAF. Les travaux ont été dirigés par le secrétaire général adjoint de la CAF, Anthony Baffoe, le directeur du département de développement de la CAF, Raul Chipanda, ainsi que Belhassen Malouche, directeur

technique régional FIFA et membre de la commission technique CAF. L'Algérie était représentée par Ameur Chafik, alors que la Tunisie et le Maroc l'étaient respectivement par Zouita Seghir et Oslan Roberts. Ces trois Directeurs techniques nationaux avaient préalablement répondu aux huit critères exigés par la CAF, pour discuter sur les modalités de la reprise de la

formation, conditionnée par l'organisation d'un stage de formation de la licence CAF/A. Chaque association membre recevra des instructeurs CAF pour une inspection inopinée, qui aura pour objet de valider le dossier de formation de chaque fédération et signer par la suite la "Convention coaching", une fois finalisée.

R.S

## Brèves

FOOT/ CAN 2021 (QUALIFICATION/ 3E ET 4E JOURNÉES)

### Les prochains matches à huis clos

Tous les matchs de la troisième et quatrième journées de qualification à la Coupe d'Afrique des nations CAN 2021 prévus du 9 au 17 novembre se joueront à huis clos en raison de la pandémie de coronavirus, a annoncé la Confédération du football africain (CAF) vendredi sur son site officiel. "Notre but est d'organiser l'événement tout en garantissant la sécurité et la sûreté partout en Afrique", a déclaré Christian Emeruwa, chef de la sécurité de la CAF. "Nous sommes conscients de l'énorme tâche qui nous attend, en particulier pour maintenir les spectateurs loin des stades." La sélection algérienne affrontera son homologue zimbabwéenne en aller-retour les 12 et 16 novembre. L'équipe nationale d'Algérie accueillera d'abord le Zimbabwe le jeudi 12 novembre au stade olympique du 5-Juillet d'Alger (20h30), avant de se déplacer à Harare pour affronter les Warriors le lundi 16 novembre (16h00, algériennes). A l'issue de la 2e journée du groupe H, l'Algérie occupe la 1re place avec 6 points, devant respectivement le Zimbabwe (4 pts) et le Botswana (1 pt), alors que la Zambie ferme la marche avec 0 point. Les deux premiers du groupe se qualifieront pour la phase finale de la CAN-2021.

R.S

HANDBALL - ALGÉRIE

### Slahdji ouvre la porte à un retour en sélection nationale

Le gardien international algérien, Abdelmalek Slahdji, s'est dit "favorable" à un retour en sélection nationale en cas d'une convocation du sélectionneur du Sept algérien, actuellement, en préparation en vue du Mondial-2021 prévu en Egypte. "Si je reçois une convocation pour apporter un plus à la sélection nationale, je prendrai mes responsabilités en répondant favorablement. L'Algérie m'a beaucoup donné et j'en suis reconnaissant", a déclaré Slahdji, au micro de la chaîne sportive BEIN sport news. "Répondre favorablement à une convocation de l'équipe nationale est un devoir national", a ajouté le portier Al Duhail SC (Qatar). Considéré comme l'un des meilleurs portiers de sa génération, Slahdji (70 sélections) avait mis fin à sa carrière internationale à l'issue du Mondial 2015 qui s'est déroulé au Qatar, après avoir remporté le Championnat d'Afrique avec la sélection algérienne en 2014. Au Mondial-2021, le Sept algérien fait partie du groupe F aux côtés du Maroc, du Portugal et de l'Islande. Les camarades de Messaoud Berkous débiteront le tournoi contre le Maroc le 14 janvier avant d'affronter respectivement l'Islande (16 janvier) puis le Portugal (18 janvier).

R.S

FOOTBALL / LIGUE 1 ALGÉRIENNE - USM ALGER

### Benhammouda prolonge jusqu'en 2023

L'attaquant de l'USM Alger, Bilal Benhammouda, a prolongé son contrat jusqu'en 2023, a annoncé vendredi le club algérois de Ligue 1 de football. "Benhammouda a prolongé son contrat avec l'USMA jusqu'en 2023" a indiqué la Direction des Rouge et Noir dans un bref communiqué, diffusé sur sa page officielle Facebook. Benhammouda est le cinquième joueur à prolonger son bail avec la formation de Soustara au cours des dernières 48 heures, après les milieux de terrain Mohamed-Réda Boumechra (23 ans), Oussama Chita (24 ans), le défenseur central Adam Alillet (21 ans) et le gardien de but Abdelmoumen Sifour. Dans l'objectif de préserver l'ossature de son équipe, l'USMA avait commencé par prolonger les joueurs-cadres, à l'image du gardien Mohamed Lamine Zemmamouche, de l'attaquant Ayman Mahious, du milieu de terrain Hamza Koudri et du défenseur Abderrahim Hamra. Les Rouge et Noir devraient disputer au moins cinq matchs amicaux avant d'entamer la nouvelle saison, avec au menu la Supercoupe d'Algérie, programmée le 21 novembre face au CR Belouizdad au stade du 5-Juillet, puis le début du championnat de Ligue 1 dont la première rencontre aura lieu face à l'ES Sétif, au stade Omar-Hamadi de Bologhine.

R.S

FOOT/ LIGUE 1 (PRÉPARATION) JSK

### Zelfani déçu de son secteur défensif

L'entraîneur tunisien de la JS Kabylie (Ligue 1 algérienne de football) Yamen Zelfani, s'est montré déçu de son secteur défensif, suite à la défaite concédée jeudi face au NA Hussein-Dey (1-2), en demi-finale du tournoi dédié en hommage à l'ancien entraîneur du MC Alger et défunt Smail Khabatou, qui se déroule au stade Ahmed-Falek de Hydra (Alger). "Nous avons abordé ce match en tant que rendez-vous officiel. Nous avons commis des fautes individuelles notamment dans l'action du

deuxième but encaissé, c'est impardonnable à ce niveau-là. Il y a des joueurs qui vont revenir pour nous apporter plus d'assurance en défense", a indiqué Zelfani à la chaîne YouTube officielle du club. Le NAHD a affronté hier en finale le MC Alger, qualifié aux dépens du Paradou AC (2-1). La finale prévue à 15h45 a été précédée par le match de la 3e place à 12h30. "Nous avons raté des occasions pour scorer qui auraient pu nous mettre à l'abri. L'efficacité nous a fait défaut, mais ça va venir avec plus de travail

et de lucidité", a-t-il ajouté. Avant de conclure : "C'est vrai que nous étions les premiers à entamer les préparatifs durant l'intersaison, nous avons actuellement en quelque sorte les pieds lourds. D'ici au début de la compétition, je suis sûr que nous serons au point sur le plan physique et tactique". Lors de la première journée du championnat, fixée au samedi 28 novembre, la JSK accueillera le CABB Arrieridj au stade du 1er-Novembre 1954 de Tizi-Ouzou.

R.S

Brèves

COLOMBIE

Le président Duque s'engage envers les ex-guérilleros

Le président colombien Iván Duque s'est engagé vendredi envers les ex-guérilleros des Farc à accélérer leur réinsertion, lors d'une réunion inédite à Bogota, demandée par les anciens rebelles victimes d'un regain de la violence depuis la signature de l'accord de paix de 2016. Selon Emilio Archila, haut conseiller gouvernemental pour le post-conflit qui a assisté à cette réunion, le chef de l'Etat est "attaché au fait que le processus de réinsertion avance". Cet engagement d'Ivan Duque est significatif étant donné ses critiques envers le pacte signé par son prédécesseur Juan Manuel Santos avec ce qui était alors la plus puissante guérilla du continent américain. L'actuel président de droite dure, au pouvoir depuis 2018, a tenté sans succès de modifier cet accord historique, qu'il juge laxiste envers les auteurs de crimes graves commis durant les six décennies de confrontation avec les anciennes Forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc). Le pacte prévoit des peines alternatives à la prison pour les ex-rebelles qui avouent leurs crimes et dédommagent les victimes. M. Duque a reçu vendredi au palais présidentiel Casa de Nariño une délégation des anciens guérilleros, qui ont conclu dimanche à Bogota un "pèlerinage" de 10 jours depuis divers points du pays, pour attirer l'attention sur les assassinats de 237 de leurs compagnons depuis 2016.

BOLIVIE

Deux ex-ministres quittent leur refuge à la résidence diplomatique mexicaine

Deux ex-ministres du gouvernement de l'ancien président bolivien Evo Morales ont quitté la résidence de l'ambassade du Mexique à La Paz où ils avaient trouvé refuge il y a un an à la suite de la démission de l'ex-chef de l'Etat, ont-ils annoncé vendredi. Selon des médias, les anciens ministres de la Justice et de la Défense, Héctor Arce et Javier Zavaleta ont quitté la résidence diplomatique mardi, mais ne l'ont annoncé que vendredi après que la justice, qui a évoqué des erreurs de procédure, a suspendu les mandats d'arrêt délivrés à leur encontre après la démission d'Evo Morales il y a un an. Une dizaine de membres de l'entourage de M. Morales (2006-2019) avait alors trouvé refuge à la résidence diplomatique du Mexique, dont son ancien bras droit, Juan Ramon Quintana. "Après avoir passé 360 jours réfugié à la résidence de l'ambassade du Mexique, j'ai retiré ma demande d'asile et je me retrouve avec ma famille dans la paix et la tranquillité qui nous ont été arrachées injustement", a écrit l'ex-ministre de la Justice sur les réseaux sociaux. Héctor Arce - qui n'a aucun lien de parenté avec le président élu Luis Arce - faisait l'objet d'un mandat d'arrêt émis sous le gouvernement intérimaire qui l'accusait d'avoir participé à une fraude présumée en faveur d'Evo Morales à la présidentielle de 2019. Javier Zavaleta, accusé de sédition et de terrorisme pendant les troubles sociaux qui avaient fait suite au scrutin, a déclaré au quotidien Los Tiempos, qu'il était "certain que la procédure (judiciaire) allait faire long feu, non pas parce que les procureurs ou juges sont sous contrôle, mais parce que je n'ai jamais commis de tels délits".

IRAK

Un militant assassiné et un manifestant tué par balles



Un manifestant a été tué par balles vendredi à Bassora, dans le sud de l'Irak, tandis qu'une figure de la place Tahrir de Bagdad, épicentre de la contestation lancée l'an dernier dans le pays, a été assassinée, ont indiqué des sources policières et médicales. Omar Fadhel, un jeune venu manifester à Bassora, a été fauché en

soirée par au moins une balle, ont indiqué des sources médicales de la ville. Il est mort alors que des heurts opposaient plusieurs centaines de protestataires aux forces anti-émeutes. C'est le premier manifestant tué depuis que le mouvement anti-pouvoir en Irak a tenté de se relancer le 1er octobre, puis de nouveau le 25 octobre.

La "révolution d'octobre" 2019 s'était soldée par près de 600 morts et 30.000 blessés pour lesquels les familles disent toujours attendre justice. Le ministère de l'Intérieur a confirmé la mort de M. Fadhel tout en affirmant que ses troupes se "conformaient à la lettre aux directives" du Premier ministre Moustafa al-Kazimi.

Alors que M. Fadhel était tué à Bassora, un des piliers du groupement des retraités qui avaient rejoint la révolte lancée en octobre 2019, a été "assassiné par des hommes à bord d'un véhicule, armés de pistolet munis de silencieux, alors qu'il était au volant de sa voiture" dans l'est de Bagdad, a indiqué une source médicale.

CONSULTATION POLITIQUE EN RDCONGO

L'opposant Katumbi de retour à Kinshasa

L'opposant et homme d'affaires congolais Moïse Katumbi a été accueilli par des milliers de partisans à son arrivée vendredi à Kinshasa où il doit participer aux consultations politiques lancées par le président Félix Tshisekedi pour sortir de son bras de fer avec son prédécesseur Joseph Kabila. M. Katumbi doit rencontrer samedi le président Tshisekedi, son ancien allié dans l'opposition, une première depuis l'élection de décembre 2018. Après avoir rejoint l'opposition en septembre 2015, l'ex-gouverneur du Katanga, ancien allié de poids de Kabila, est parti en exil de fait en mai 2016, jusqu'à son retour dans son fief de Lu-

bumbashi (sud-est) en mai 2019. En août 2018, du côté zambien de la frontière entre la Zambie et la République démocratique du Congo (RDC), il avait accusé le régime de M. Kabila de l'avoir empêché de rentrer dans son pays pour déposer sa candidature à l'élection présidentielle. Investi le 24 janvier 2019, l'ancien opposant Tshisekedi gouverne en coalition avec les forces de son prédécesseur qui ont gardé une vaste majorité au Parlement et dans les 26 provinces du pays. M. Tshisekedi a lancé lundi des consultations nationales pour trouver des solutions aux tensions permanentes avec ses alliés pro-Kabila de la coalition.

INCLUPÉ DE CRIMES DE GUERRE

Comparution lundi de l'ex-président kosovar

Hashim Thaçi, qui a démissionné jeudi de la présidence du Kosovo face à son inculpation pour crimes de guerre durant le conflit contre les forces serbes, comparaitra pour la première fois lundi devant le tribunal spécial où il a été placé en détention. "Le 9 novembre 2020 à 15H00 (14H00 GMT), la comparution initiale de Hashim Thaçi aura lieu dans la salle d'audience des Chambres spécialisées du Kosovo (KSC) à La Haye", a annoncé vendredi le tribunal, qui siège dans la ville néerlandaise. Au cours de cette première comparution, qui prendra place sous la forme d'une audience publique, le juge s'assurera "que les droits de l'accusé, y compris le droit à une représentation légale, sont respectés et que l'accusé comprend les charges retenues contre lui", a précisé le KSC. Ancien chef politique de la rébellion indépendantiste kosovare (UCK), Hashim Thaçi a démissionné jeudi de la présidence après la validation par un juge de sa mise en accusation pour des chefs de crimes de guerre et crimes contre l'humanité durant la guerre de 1998-99 contre les forces serbes.

OPÉRATIONS AU TIGRÉ

L'Ethiopie tente de rassurer et annonce des frappes

Le Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed a qualifié vendredi d'"opération de maintien de l'ordre" l'intervention militaire dans la région dissidente du Tigré (Nord), tentant d'apaiser les craintes d'escalade, mais a appelé la population à éviter les rassemblements pour ne pas être touchée par les "frappes aériennes".

Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres s'est dit "profondément alarmé par la situation" au Tigré, soulignant que "la stabilité de l'Ethiopie est importante pour l'ensemble de la Corne de l'Afrique". Il a appelé à une "résolution pacifique" des différends entre Addis Abeba et les autorités du Tigré, frontalier de l'Erythrée et du Soudan.

Les dirigeants de la région, issus du Front de libération des Peuples du Tigré (TPLF), parti qui a, durant près de 30 ans et jusqu'à l'avènement de M. Abiy en 2018, dominé les structures de pouvoir en Ethiopie, défient depuis plusieurs mois le gouvernement fédéral. Prix Nobel de la paix en 2019, M. Abiy a annoncé mercredi le

déclenchement des opérations militaires, justifiées par des attaques de bases militaires au Tigré, que le TPLF accuse le gouvernement d'avoir inventées. "Le gouvernement fédéral a lancé une opération de maintien de l'ordre à grande échelle dans la région" du Tigré, a expliqué vendredi le Premier ministre dans un communiqué.

PRÉSIDENTIELLES AMÉRICAINES

# Biden appelle les Américains à "se rassembler"

Le candidat démocrate à la Maison Blanche, Joe Biden, a appelé vendredi soir les Américains à "se rassembler" pour surmonter "la colère", alors qu'il était proche de remporter l'élection face à Donald Trump, qui a dénoncé un scrutin "volé".



"Il est temps de nous rassembler", a déclaré l'ancien vice-président de Barack Obama lors d'une brève allocution, toujours dans l'attente du résultat du scrutin de mardi. "Mes chers Américains, nous n'avons toujours pas de déclaration finale d'une victoire mais les chiffres offrent un tableau clair et convaincant : nous allons gagner cette élection", a-t-il déclaré, se montrant confiant, comme la veille, sur l'issue du dépouillement interminable. Joe Biden, 77 ans, a souligné l'avancée du comptage en sa faveur lors des dernières 24 heures, en rappelant qu'il était depuis passé devant Donald Trump dans les dépouillements encore en cours dans les Etats-clés de la Pennsylvanie et de la Géorgie.

Il a affirmé qu'il allait remporter ces deux Etats. "Nous gagnons dans l'Arizona. Nous gagnons dans le Nevada", a-t-il ajouté. "Nous sommes en bonne voie de décrocher 300 grands électeurs", a affirmé le candidat démocrate. Soit bien au-delà du "chiffre magique" de 270 grands électeurs - la majorité du collège électoral - ouvrant les portes de la Maison Blanche. Comme la veille, il a toutefois appelé à la patience, risquant même une pointe d'humour en parlant du goutte-à-goutte de résultats qui tombent depuis mardi et fascine, ou irrite, les Américains. "Je sais que regarder ce comptage de vote augmenter doucement à la télévision peut être abruti-sant", a-t-il lâché, avant de reprendre un ton

présidentiel, interrompu par quelques bafouillages : "Mais n'oubliez jamais, ces dépouillements ne sont pas que des chiffres, ils représentent des votes. Des hommes et femmes qui ont exercé leur droit fondamental". Soulignant aussi le lourd bilan de la pandémie de Covid-19 aux Etats-Unis, avec plus de 235.000 morts, il a promis de mettre en œuvre dès le "premier jour" de sa présidence son plan d'action contre le virus. "Cela ne pourra pas sauver les vies qui ont été perdues mais cela sauvera des vies des prochains mois", a-t-il affirmé, sa colistière Kamala Harris se tenant à ses côtés, masquée, sans prononcer de discours comme la veille.

R.I

CÔTE D'IVOIRE

## Arrestation du porte-parole de l'opposition

Le porte-parole de l'opposition ivoirienne, Pascal Affi N'Guessan, a été arrêté dans la nuit de vendredi à samedi à Akoupé (100 km au nord d'Abidjan). "Affi N'Guessan a été arrêté dans la nuit. Il se rendait à Bongouanou", a affirmé Eddie Ane, cadre du Front Populaire Ivoirien (FPI) dont M. Affi N'Guessan est le président. "M. Affi N'Guessan a été arrêté près de la frontière avec le Ghana. Il était en fuite", a confirmé une source gouvernementale. Akoupé se trouve sur la route entre Abidjan et Bongouanou qui n'est pas très loin du Ghana. "Nous avons appris la nouvelle de son arrestation, je sors de la DST (Direction de la Surveil-

lance du territoire), on m'a répondu qu'il n'y était pas. Je pars à la préfecture de police pour une autre vérification", a précisé un des avocats Me Félix Boble. Le procureur d'Abidjan, Richard Adou, a annoncé jeudi que M. Affi N'Guessan ainsi que l'ancien ministre Abdallah Mabri Toikeusse étaient "en fuite et activement recherchés". MM. Affi N'Guessan et Toikeusse, ainsi que Maurice Kakou Guikahué, numéro deux du principal parti d'opposition de l'ancien président qui a déjà été arrêté, font l'objet d'enquêtes pour "complot contre l'autorité de l'Etat", "mouvement insurrectionnel", "assassinat" et "actes de terrorisme", selon le

procureur. L'opposition qui avait boycotté la présidentielle du 31 octobre dont elle ne reconnaît pas le résultat, avait lancé une campagne de désobéissance civile avant le scrutin et annoncé la formation d'un pouvoir parallèle dit de "Conseil national de transition" après l'élection. Le président Alassane Ouattara, que l'opposition dit ne plus reconnaître comme Président, a été réélu pour un troisième mandat controversé sur le score de 94,27%. Une quarantaine de personnes ont été tuées dans les violences liées à l'élection depuis le mois d'août.

R.I

EGYPTE

## Début de la deuxième phase des législatives

Les bureaux de vote ont ouvert hier matin dans 13 gouvernorats d'Egypte pour la deuxième étape des élections législatives, les partisans du président Abdel Fattah al-Sissi se préparant déjà à la victoire. Quelque 63 millions d'électeurs, sur une population de 101 millions, sont appelés à renouveler leurs parlementaires

en élisant 568 députés sur un total de 596. Les 28 restants seront nommés par M. Sissi. La première phase de ces élections a eu lieu fin octobre et ne concernait que 14 régions égyptiennes, dont Alexandrie, Assouan et plusieurs autres grandes villes. La seconde phase des élections (composée de deux tours) se tient donc

dans les 13 régions égyptiennes restantes, dont celles du Caire, du delta du Nil et du canal de Suez. Le nouveau Parlement élu sera le deuxième depuis l'arrivée d'al Sissi à la tête de l'Etat en 2014. Les seconds tours des élections auront lieu courant novembre et décembre, les résultats définitifs seront dévoilés le 14 dé-

cembre et les nouveaux députés prendront leur fonction en janvier 2021, à la fin du mandat de l'actuel Parlement. Elue en 2015, l'actuelle chambre basse est dominée dans son écartement par la partie "Mostakbal Watan" ("Futur d'une nation").

R.I

SAHARA OCCIDENTAL

## La société norvégienne DNV GL quitte son projet

La société de certification norvégienne DNV GL a annoncé dans un communiqué qu'elle allait supprimer progressivement sa participation au projet controversé Bitcoin de Soluna au Sahara Occidental occupé. La société de certification mondiale, basée à Oslo, a indiqué dans le même communiqué qu'elle "ne conclura pas de nouveaux contrats commerciaux au Sahara Occidental" et que "les projets en cours prendront fin dans quelques mois, et la dernière évaluation de la mesure éolienne fin 2021". La mission de DNV GL est apparue l'hiver dernier sur le site Web d'une société américaine Soluna qui doit produire de l'énergie pour l'extraction de bitcoins dans le territoire occupé. "Nous félicitons DNV GL pour sa décision d'éliminer progressivement le projet au Sahara Occidental et apprécions qu'ils s'abstiennent de nouveaux engagements dans le territoire", a déclaré Erik Hagen, directeur du Comité norvégien de soutien pour le Sahara Occidental à propos de la sortie de DNV GL du projet Bitcoin sur un territoire occupé. "L'épisode souligne l'importance pour les grandes entreprises internationales de mettre en place des politiques claires concernant les affaires sur les terres occupées, et que la sonnette d'alarme doit être tirée lorsqu'elles sont entraînées dans de telles opérations", a ajouté Hagen cité par l'observatoire Western Sahara Ressources Watch. En 2015, le journal norvégien Bistandsaktuelt a publié que DNV Climate Change Services avait refusé de procéder à la certification d'un parc d'éoliennes au Sahara Occidental.

La société avait initialement été informée que le parc devait être situé au Maroc, ce qui n'était pas le cas. "Lorsque nous avons visité le projet, il est devenu clair que nous soupçons étaient justifiés. C'était donc assez simple de notre part. En janvier, nous avons révélé que nous serions décevables au projet", avait, alors, déclaré Stein B Jensen de DNV GL. Le développement marocain de projets de parcs solaires et éoliens dans le territoire occupé se déroule à une vitesse croissante et jouera probablement un rôle de plus en plus dangereux dans le conflit. "Le projet énergétique de l'opérateur américain se déroule au mépris du consentement du peuple sahraoui et du droit à l'autodétermination. Il soutient directement les plans d'annexion du Maroc. Nous condamnons le rôle de Soluna à cet égard et demandons une réponse immédiate aux questions soulevées par Western Sahara Resource Watch", a déclaré Erik Hagen. En mars de cette année, WSRW avait contacté Soluna au sujet de la nouvelle que l'entreprise avait reçu la permission du gouvernement marocain pour aller de l'avant avec ses plans. Jusqu'à présent, l'entreprise n'a pas pris la peine de répondre. La ministre norvégienne des Affaires étrangères, Ine Marie Eriksen, a déclaré au Parlement norvégien, en juin 2019, que "les autorités norvégiennes ont depuis 2007 découragé les entreprises norvégiennes de commerce, d'investissement, d'exploitation des ressources et d'autres types d'activités commerciales au Sahara Occidental qui ne se conforment pas au consentement des Sahraouis, et peuvent donc être en violation du droit international. Cette position reste inchangée".

R.I



# "Retour sur un massacre : Kfar Qassem"

Peu après la déclaration d'indépendance de l'Etat d'Israël, la direction "israélienne" a été surprise de découvrir une présence arabe à l'intérieur de ses frontières. Cette situation n'était pas admise. Dès le début, le mouvement sioniste avait essayé, y compris les directions politiques, militaires des organisations juives avant et après la création de cet Etat, de vider l'Etat de toute présence arabe, même limitée. Ils ont voulu un Etat "purifié" de toute présence "étrangère".

Ils ont voulu que l'Etat soit uniquement Juif. Pour cela, il était nécessaire de poursuivre la politique de "nettoyage ethnique" qu'ils n'avaient pas achevée, avant l'indépendance. La question qui est restée en suspens pour Ben Gourion, premier ministre et pour Dayan, ministre de la guerre à l'époque, était : comment, et quand ?

## L'occasion...

Le procès des 11 criminels incriminés, les soldats des garde-frontières ayant commis le massacre à Kfar Qassem, le 29 octobre 1956, qui a fait 49 victimes, hommes et femmes, vieillards, jeunes et enfants, habitants du village de Kfar Qassem, en route vers leurs foyers et leurs familles, après une journée de dur labeur... ce procès a dévoilé l'étrange relation entre la bande de criminels ayant commis le massacre et les directions supérieures politiques et militaires (de l'entité sioniste).

Les premiers ont appliqué les ordres précis dont le but politique était clair. Le groupe des garde-frontières à Kfar Qassem fut l'outil conscient de ce qui lui était demandé, et savait parfaitement l'objectif de ce massacre.

La direction supérieure, en l'occurrence Ben Gourion, Moshe Dayan, le chef des armées, et d'autres dirigeants, ont cherché à assourdir leur haine envers les Arabes et les Musulmans, pour exécuter ce massacre de la manière la plus horrible qui soit.

L'entrée d'"Israël" en guerre contre l'Egypte, lors de l'agression tripartite, aux côtés de la Grande-Bretagne et de la France, est restée problématique, chacun de ces Etats agissant sur ses propres intérêts, et qui ne sont pas nécessairement les mêmes à cent pour cent.

Pour "Israël", cette participation devait réaliser plusieurs objectifs :

- Le premier est l'obtention d'un soutien franco-britannique au développement de ses potentialités militaires, notamment dans le domaine de l'arme nucléaire, et c'est ce qui a effectivement eu lieu.
- Le second objectif, celui qui n'a pas cessé de hanter les esprits des dirigeants sionistes, est de vider, chasser, expulser les Palestiniens hors des frontières de l'Etat Juif afin qu'"Israël" soit l'Etat des Juifs seulement.

L'occasion s'est présentée pour les dirigeants sionistes dès le début de l'agression contre l'Egypte. Le monde avait les yeux fixés sur ce qui se passait au Sinaï. Les conditions étaient donc propices pour réaliser le plan S59, ou le plan nommé en hébreu (hafir) qui prévoyait de chasser les Palestiniens vivant dans la région du Triangle, dans le cadre d'une guerre possible avec la Jordanie.

Dans les minutes du procès de Malinki, commandant de l'unité des garde-frontières ayant accompli le massacre, et du procès de Yashkar Shadmi, commandant d'un des bataillons responsables de la frontière avec la Jordanie, le plan hafir fit n'est pas seulement un plan ou une idée, mais il a été préparé pour être exécuté, en entier, en préparation à la guerre.

Un autre Deir Yassine, mais...

Les conséquences désastreuses du massacre de Deir Yassine, sur l'ensemble du peuple palestinien, après avoir appris la nouvelle, furent la réalisation du rêve d'"Israël", avec l'exil de la majeure partie du peuple palestinien, loin de sa terre. La direction responsable directement du massacre de Deir Yassine avait ce souvenir en tête.

Un même plan pour un même résultat... Un plan pour un massacre dans un lieu paisible, contre une population paisible.

Kfar Qassem fut choisi pour ce but, pour différentes raisons que nous n'aborderons pas ici. Mais le but était de pousser les Palestiniens du Triangle, au moins, à s'enfuir vers la Jordanie, tout proche, sous l'effet de la peur, de la panique, des échos du massacre, tout à fait comme cela a eu lieu lors du massacre de Deir Yassine. Mais les plans des dirigeants n'ont pas réussi.

La volonté sioniste a dû se plier à la volonté d'un peuple qui a appris la leçon à partir d'une expérience précédente. Il décida de rester, planté sur sa terre, quel que soit le prix à payer et quels que soient les sacrifices que cela lui coûtait.

Les témoignages des bouchers de Kfar Qassem, les garde-frontières, le confinement : le commandant de la 2ème unité de Malinki, a parlé d'un plan préétabli pour chasser les Arabes du Triangle, et Benyamin Kol, qui était officier sous la direction de Malinki, a témoigné disant : "j'ai compris de la note reçue que la guerre serait sur le front oriental avec la Jordanie, il fallait frapper fort les Arabes du Triangle pour les obliger à s'enfuir de l'autre côté des frontières, et qu'ils fassent après ce qu'ils veulent".

Les criminels Gibra'il Dahan et Ofer Adalia ont également dit que les ordres donnés par Malinki au nom de la direction supérieure militaire et politique signifiaient qu'"Israël" était intéressé par l'exécution du massacre pour "pousser les Arabes à s'enfuir vers la Jordanie, sous la pression de la peur et de la panique".

"Israël" voulait que la Jordanie entre en guerre contre lui, pour pouvoir exécuter ce plan d'expulsion, comme partie des opérations militaires. Mais la volonté sioniste a dû faire face à la volonté britannique, qui gérait les affaires de la Jordanie, et la Grande-Bretagne était de plus liée à un accord de défense commune avec le royaume hachémite.

"Israël" s'est donc contenté de ne pas aggraver la Jordanie, selon l'accord tripartite signé entre les gouvernements de la France, de la Grande-Bretagne et d'"Israël", à Sèvres, en France. Le 5ème article de l'accord établit que : "Israël" s'engagera à ne pas attaquer la Jordanie au cours des opérations contre l'Egypte, mais en cas d'agression de la part de la Jordanie contre "Israël", le gouvernement britannique s'engage de ne pas intervenir aux côtés de la Jordanie".

Le gouvernement jordanien de Sulayman Nabulsi n'a pas répondu aux provocations « israéliennes », pour des raisons liées à la capacité de la Jordanie à s'engager dans un conflit armé, au moment où Ben Gourion s'était engagé à ne pas aggraver la Jordanie, jetant ainsi le trouble au sein de la direction "israélienne" dont le plan d'expulsion dépendait d'une telle guerre.

Il semble que la direction "israélienne", après avoir échoué à créer le climat propice pouvant l'aider à réaliser son but d'expulsion des Palestiniens, ait eu recours à son style ancien et nouveau à la fois, qu'elle maîtrise parfaitement.

Il n'y avait, pour "Israël", que de massacrer les habitants de Kfar Qassem, sous divers prétextes, pour pousser les Palestiniens arabes à l'exil comme cela

été démontré dans les témoignages des criminels des garde-frontières.

Après avoir échoué dans sa bataille politique avec la Grande-Bretagne et la Jordanie, "Israël" a voulu que le sang innocent du paisible citoyen, dont les droits devaient être acquis parce qu'il avait une carte d'identité "israélienne", que ce sang soit la voie vers la réalisation du rêve « israélien », son rêve criminel, et ce fut le massacre de Kfar Qassem.

## Des épisodes qui font frissonner

Nous pouvons indiquer quatre épisodes pour ce massacre.

Le premier concerne l'ensemble des ordres reçus avant le massacre et ayant préparé son exécution. Le second concerne le massacre : les actes atroces commis avec sang-froid.

Le troisième concerne le procès formel qui a prononcé des condamnations, réduites ensuite, et qui ont fini par être supprimées par le président de l'Etat, pour ensuite l'obtention de ces mêmes criminels de hauts postes dans l'Etat.

Le quatrième concerne la conciliation qui n'est, selon tous les critères, qu'un massacre moral, contre les victimes, leurs familles et la population de Kfar Qassem, en général.

Au début : le général Tsvee Tsor, dirigeant de la région centre, le colonel Yishkar Shadmi, dirigeant de la sous-région dans la région du centre, envoient une série de messages pour imposer le couvre-feu dans la région du Triangle et maintenir la tranquillité sur le front oriental lors des opérations dans le Sinaï.

Le colonel Shadmi ordonne à son tour au dirigeant Malinki, dirigeant de l'unité des garde-frontières d'exécuter le plan de couvre-feu, avec force et vigueur. Malinki ordonne cela à son tour en précisant d'utiliser les armes pour tuer.

Si nous suivons la suite des ordres donnés, nous remarquons les expressions : que Dieu ait son âme, ce que dit Shadmi à propos d'un citoyen qui revenait de son travail, sans avoir été mis au courant du couvre-feu, ou bien "je préfère quelques tués plutôt que de faire des prisonniers", fut la réponse de Malinki, ou "il n'y aura pas de blessés", en réponse à la question d'un soldat demandant que faire des blessés, "sans sentiments", en réponse à la demande d'un autre sur le sort des femmes et des enfants.

Ce furent des ordres clairs, précis, appelant à tirer avec sang-froid, indistinctement, dans le but de tuer. L'objectif étant de chasser ceux qui resteraient vivants...

Le massacre : et il commença... Le meurtre et la terreur collective. Ouvriers, paysans, de tous âges et de tous les milieux, sont arrivés au lieu de l'exécution, à l'unique entrée du village.

L'unité des garde-frontières leur demanda de s'aligner, puis tira les coups de feu. Les coups de feu se sont poursuivis jusqu'à ce que les monstres se soient assurés de la mort de leurs victimes.

Le fait que ces victimes avaient la carte d'identité "israélienne" n'a pas pesé bien lourd, ni même le fait qu'ils étaient fatigués, faibles, exténués après une journée de travail. Ni même l'enfance des enfants, ni la candeur des jeunes filles, ni les plaintes des blessés. "Israël" a décidé de les exécuter. Ce fut le massacre, un acte barbare qui rejoint tous ceux commis par les puissants et les tyrans de ce monde.

Ils furent enterrés, sans un regard ni adieu. Après l'émission des ordres de cesser les exécutions, les corps des martyrs furent transportés vers un lieu proche, pour être enterrés. Les criminels n'ont pas donné aux parents des martyrs le droit de jeter un dernier regard sur leurs amis.

Les criminels ont ordonné à des Palestiniens de Jaljoula de creuser 49 tombes, dans le cimetière de Kfar Qassem. Ils ne savaient pas pourquoi.

Puis le camion portant les dépouilles des martyrs est arrivé. Les dépouilles furent jetées les unes sur les autres. Les hommes de Jaljoula n'ont pas pu poursuivre. Ils se sont mis à pleurer, à crier, à se lamenter. Ils ont vu leurs compagnons ensanglantés, des cadavres figés... L'enterrement a eu lieu mais il ne fut autorisé aux parents et aux habitants de Kfar Qassem d'aller se recueillir dans le cimetière que trois jours après.

## Tentative d'enfouir le crime

Le gouvernement a essayé de cacher ce massacre. Ben Gourion a parlé la première fois d'un "événement qui a eu lieu dans un village arabe frontalier". Le gouvernement a refusé de reconnaître le massacre, jusqu'à ce que des médias, et quelques dirigeants politiques arabes et juifs, parmi eux Tawfiq Tibi, Latif Douri, Uri Avneri, obligent le gouvernement à découvrir la réalité de ce qui s'est passé.

## Le tribunal et la conciliation

Les criminels ont été entraînés à un procès public, qui s'est terminé également par un nouveau massacre à l'encontre Kfar Qassem, le jour où les condamnations alléguées ont été prononcées contre les criminels, malgré l'aveu par le tribunal de l'horreur du massacre.

Mais aussi le jour où les criminels ont été amnistiés, par un décret présidentiel, et finalement lorsque la plupart de ces criminels ont obtenu des postes élevés dans l'Etat, comme Malinki, qui fut responsable dans la centrale atomique de Dimona, et Dahan, qui prit le poste de directeur du département arabe dans la ville de Ramleh !!

Puis, quelques années plus tard, une autre page nous. "Israël" impose une conciliation entre l'Etat et Kfar Qassem.

Les journaux et les médias israéliens humilient la population de Kfar Qassem, parlant de "15 moutons et 100 poulets égorgés, selon la loi hébraïque, sur le compte de l'armée "israélienne" (en signe de conciliation).

"Israël" a imposé la conciliation pour pouvoir amnistier Malinki et clore le dossier tout entier. Et pour empêcher les victimes de réclamer des réparations à l'Etat, premier responsable du massacre, et surtout pour ne pas faire porter à l'Etat des responsabilités futures concernant ce dossier.

Nous n'oublions pas et nous ne pardonnons pas... Aujourd'hui, jour de la 49ème commémoration du massacre, nous ne percevons aucun changement dans la politique "israélienne". "Israël" continue à voir dans les Arabes Palestiniens, habitant du pays, un danger sécuritaire et démographique.

L'Etat continue à éduquer ses appareils à la haine contre les Arabes et à les opprimer.

L'Etat continue à utiliser la politique du mensonge envers le milieu palestinien arabe, comme lors de la journée de la terre, en 1976, les événements et le massacre d'octobre 2000. Les pratiques "israéliennes" quotidiennes confirment les déclarations du rapport Ur que l'Etat et ses appareils sont incapables, 56 ans après l'instauration de cet Etat, d'intégrer les citoyens palestiniens. "Israël" continue à éteindre la voie de la confrontation avec nous et avec l'ensemble du peuple palestinien. Selon les derniers sondages, les Israéliens ne croient toujours pas à notre droit de vivre en toute dignité sur notre terre et dans notre patrie.

Quant à nous, nous n'oublions pas et nous ne pardonnons pas.

Sheikh Ibrahim Sarsour

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère De L'Habitat De L'Urbanisme Et De la ville.  
Direction de l'Urbanisme de l'architecture  
Et De la construction  
De la wilaya de Ain-Defla.  
Hay 19 Mars Ain Defla.  
N I F : 099044019079802

### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions des articles 65 -82 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation de service public.

La Direction de l'Urbanisme de l'architecture et de la Construction de la wilaya de Ain-Defla informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national Ouvert avec exigence de capacités minimales N°05/2020, paru dans les quotidiens nationaux en langue nationale «الاجرائية» en date du 24/06/2020 et au BOMOP, concernant la réalisation des travaux de l'opération intitulée « travaux de réorption du déficit en VRD à travers les communes de la wilaya » au niveau du site cité communal commune el abadia en deux lots séparés comme suit :

- Lot : Aménagement extérieur + voirie + assainissement + éclairage public
  - Lot : Mur de soutènement (réservé aux micro-entreprises)
- Vu la réunion de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
- Vu la réunion de la commission d'évaluation des offres techniques
  - Vu la réunion de la commission d'évaluation des offres financières
  - Vu les critères de choix du partenaire cocontractant cité dans le cahier des charges.
- L'attribution provisoire est comme suit :

COMMUNE	SITE	LOTS	Entreprise Reteneue Et NIF	Note Tech	Montant de l'offre en TTC	Montant Corrigé en TTC	Délai d'exécution	Elément ayant permis le choix
El Abadia	Cité Communal	Aménagement extérieur + voirie + assainissement + éclairage public	MELLAZI Zoubida NIF : 255440660073132	35,00	85 223 067,00	85 223 067,00	08 mois	Pré qualifiée techniquement et Moins disant
		Mur de soutènement (réservé aux micro-entreprises)	MAZOUZI Khaled NIF : 181440101282117	26,66	6 540 000,00	6 540 000,00	02 mois	Pré qualifiée techniquement et Moins disant

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya Ain Defla dans un délai de dix (10) jours à partir de la première apparition du présent avis dans la presse nationale ou dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant les autres soumissionnaires, qui sont intéressés de se rapprocher de services de la DUAC Ain Defla, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et De la construction De la wilaya de Ain-Defla